



EXPLOR
Resources inc.

Rapport de gestion annuel

**Pour l'exercice clos
le 30 avril 2014**

Ce rapport de gestion annuel présente une analyse de nos résultats d'opération et de notre situation financière afin de permettre au lecteur d'évaluer les variations importantes pour l'exercice clos le 30 avril 2014 comparativement à la même période de l'année précédente. Ce rapport de gestion annuel préparé en date du 28 août 2013, sert de complément à nos états financiers annuels audités. Ce rapport de gestion annuel et nos états financiers annuels audités sont destinés à fournir aux investisseurs une base raisonnable pour l'évaluation de nos résultats d'opération et de notre rendement financier. Depuis la réorganisation des actions de la Société, le symbole boursier de la Société à la Bourse de Francfort et Berlin est E1H1 et sur l'OTCQX International, c'est maintenant EXSFD. Depuis novembre 2013, la Société se transige sous ses symboles boursiers. Le symbole boursier (EXS) à la Bourse de croissance TSX n'a pas changé cependant.

Ressources Explor inc., continuée en vertu de la Loi *canadienne sur les sociétés par actions (Alberta)*, est une société d'exploration dont les activités se situent au Canada. Elle détient des propriétés en Ontario (Eastford Lake, PG 101, Carnegie, Timmins Porcupine West et Kidd Township), au Québec (Launay, East Bay et Destor) et au Nouveau-Brunswick, (Chester).

Notre rapport de gestion annuel contient des énoncés d'ordre prospectif, non appuyés par des faits historiques. Les énoncés prospectifs expriment, à la date de notre rapport de gestion, nos estimations, prévisions, attentes et opinions par rapport à nos activités et à l'égard d'évènements futurs. Les énoncés prospectifs exprimés dans notre rapport sont raisonnables, mais ils comprennent certains risques et incertitudes et il n'y a aucune garantie que ces énoncés s'avèreront exacts. Les facteurs pouvant faire varier de façon importante nos résultats, nos activités et les événements futurs par rapport aux attentes exprimées expressément ou implicitement dans ces énoncés prospectifs comprennent, sans s'y limiter, la volatilité du prix des substances minérales, les risques liés à l'industrie minière, les incertitudes relatives à l'estimation des ressources minérales et les besoins additionnels de financement ainsi que la capacité de la Société à obtenir ces financements.

PROPRIÉTÉS MINIÈRES

EASTFORD LAKE (ONTARIO)

Historique

En octobre 2005, la Société a acquis un intérêt de 100 % dans 137 unités (13 claims) situées dans les cantons Kerr, Warden et Milligan, en Ontario, en considération d'une somme de 18 000 \$ et de l'émission de 450 000 actions ordinaires. Les vendeurs ont conservé une redevance NSR de 2 % dans ces claims. En septembre 2007, la Société a acquis par jalonnement 57 claims contigus additionnels et la propriété Eastford Lake comprend maintenant une superficie de 3 104 hectares.

Localisation

La propriété Eastford Lake se situe dans la région du lac Rayner, près du Lac Abitibi, à environ 100 kilomètres à l'ouest de la ville de Timmins. Elle est accessible à l'année par une route gravelée de 16 kilomètres à partir de la route 101 au sud de la propriété.

Travaux par Explor

En juillet 2009, la Société a complété une phase de forage d'exploration afin de déterminer la localisation et la direction de la « **zone aurifère Lynx** ». Sept sondages pour un total de 3 534,2 mètres ont été complétés afin de vérifier un nouveau modèle. De l'or visible (OV) a été observé dans deux des sondages. Une analyse complète des pulpes pour les métaux a été réalisée dans les secteurs où l'or visible a été observé. Seul un sondage avait des valeurs anormales sous les 500ppb.

La Société a réalisé une analyse structurale de la géologie en utilisant les sondages forés jusqu'à maintenant et a incorporé cette analyse dans son modèle géologique. Neuf zones de cisaillements parallèles ont été définies à l'intérieur d'un corridor d'une zone de cisaillement de 400 mètres de largeur. Le corridor de la zone de cisaillement semble avoir été recoupé par une faille majeure orientée nord-nord-est. De l'or a été découvert à l'intérieur de plusieurs des cisaillements. Deux sondages ont été réalisés pour recouper les six anomalies SGH (sol, gaz,

hydrocarbure) qui coïncidaient avec les zones de cisaillement. De celles-ci, seulement une anomalie a donné de la minéralisation aurifère anormale.

En 2010, la Société a réalisé quatre sondages au diamant pour un total de 3 029 mètres. Le programme visait à recouper les zones de cisaillement porteuses d'or qui sont recoupées par une importante structure de faille de direction nord-nord-est et qui traverse la zone aurifère Lynx. Les sondages au diamant #EG-10-24 (d'une longueur de 787 mètres) et #EG-10-25 (d'une longueur de 743 mètres) ont été forés au nord de la zone aurifère Lynx pour vérifier la possibilité qu'une zone de faille transversale porteuse d'or (sondage #EG-09-23 :2,3 g/t, 2,0 g/t, 1,4 g/t, 4,6 g/t, 3,6 g/t, 2,4 g/t 1,0 g/t,1,6 g/t Au) pourrait être une extension nord-nord-est de la zone aurifère Lynx. Le meilleur résultat d'analyse provenant du sondage #EG-10-24 était de 512 ppb et le meilleur résultat du sondage EG-2010-25 était de 414 ppb. Le sondage au diamant #EG-10-27 (d'une longueur de 750 mètres) a été élaboré pour vérifier la zone de faille transversale au sud de la zone aurifère Lynx. Le meilleur résultat d'analyse était de 153 ppb. Le sondage au diamant #EG-10-26 (d'une longueur de 749 mètres) a vérifié la zone de cisaillement principale de 400 mètres de largeur à environ 200 mètres au nord-ouest de la zone aurifère Lynx. Les meilleurs résultats d'analyse sont présentés ci-dessous.

Les résultats du programme de forage 2010 suggèrent ce qui suit :

1. L'agglomérat de résultats aurifères dans le sondage #EG-10-26 survient le long de l'altération, de la structure et de la lithologie, en direction nord-ouest de la zone aurifère Lynx. Ceci suggère que la plus forte minéralisation aurifère connue du secteur immédiat (incluant la zone aurifère Lynx) survient à l'intérieur de la zone de faille Eastford Lake orientée nord-ouest et est contrôlée par elle.
2. Les multiples intersections aurifères titrant jusqu'à 4,6 g/t Au dans le sondage précédent EG-09-23 pourraient indiquer une zone aurifère séparée parallèle à la zone aurifère Lynx, ou, elles pourraient être contrôlées par la faille transversale.

La découverte de la zone aurifère Lynx dans ce secteur largement inexploré représente un important succès technique. En tant que nouveau camp minier potentiel associé à la faille régionale Destor-Porcupine, du forage additionnel systématique sera nécessaire afin de vérifier et d'améliorer le modèle géologique proposé, d'étendre les zones aurifères connues et de chercher de nouvelles zones minéralisées ailleurs sur la propriété. Explor a incorporé les résultats de forage dans le modèle de Eastford Lake et en évalue l'importance. Au cours de l'exercice clos le 30 avril 2014, la Société a déprécié une partie des travaux car elle concentre ses ressources financières à d'autres projets.

CARNEGIE (ONTARIO)

Historique

De 2007 à 2008, la Société a signé cinq ententes différentes pour l'acquisition de 18 claims (86 unités) situés dans les cantons Carnegie et Kidd, division minière de Porcupine, Ontario, couvrant une superficie totalisant environ 1 003 hectares. La Société a versé un total de 53 000 \$ et émis un total de 750 000 actions ordinaires pour acquérir ces claims et les vendeurs ont conservé une redevance NSR de 2 % dans ceux-ci.

Localisation

La propriété Carnegie se situe à environ 1,5 km au nord du site de la mine Kidd Creek et à environ 20 km au nord de la ville de Timmins, Ontario. La propriété est facilement accessible grâce à la route 655.

Travaux par Explor

La Société a complété un programme de 2 500 mètres comprenant 10 sondages au cours de l'hiver 2010 sur la propriété Carnegie. Une rhyolite a été observée dans l'un des sondages. Ce programme de forage a vérifié les cibles max/min ainsi que les cibles de polarisation induite découvertes lors du programme de géophysique de l'hiver/printemps 2009.

Un examen attentif des carottes a permis d'observer des lithologies, textures, altérations et minéralisations dans plusieurs des sondages forés, ce qui indique un fort potentiel pour la localisation d'un dépôt de sulfures massifs

volcanogènes. Ceci a nécessité une deuxième phase d'échantillonnage géochimique pour déterminer les indexes d'altération. Des échantillons ont été soumis à l'analyse pour l'or et le cuivre-zinc (Cu-Zn). Au cours de l'exercice clos le 30 avril 2014, la Société a déprécié une partie des travaux car elle concentre ses ressources financières à d'autres projets.

KIDD TOWNSHIP (ONTARIO)

Historique

De 2007 à 2008, la Société a signé six ententes différentes pour l'acquisition de 21 claims et d'un claim patenté (105 unités) situés dans les cantons Kidd, Wark, Prosser et Murphy, division minière de Porcupine, en Ontario, constituant la propriété Kidd Township. La Société a versé une somme totale de 62 000 \$ et a émis un total de 690 000 actions ordinaires pour acquérir ces claims et les vendeurs ont conservé une redevance NSR de 2 % dans ceux-ci.

Le 10 septembre 2009, la Société a signé une entente d'option visant l'acquisition de 2 claims additionnels (16 unités) situés dans le canton Kidd. Pour acquérir ces claims additionnels dans la propriété Kidd Township, la Société a versé une somme de 6 000 \$ et a émis 80 000 actions ordinaires. Le vendeur a conservé une redevance NSR de 2 % dans ces claims.

Le 24 mars 2010, la Société a signé une entente d'option visant l'acquisition de 4 claims (16 unités) situés dans le canton Kidd. Pour acquérir ces claims additionnels dans la propriété Kidd Township, la Société a versé 20 000 \$ et émis 200 000 actions ordinaires. Le vendeur a conservé une redevance NSR de 2 % dans ces claims. De plus, dans l'éventualité qu'une pipe de kimberlite soit découverte et mise en production commerciale à l'égard d'une partie de la propriété Kidd Township, une redevance de 1,00 \$ par tonne devra être payée au vendeur pour chaque tonne de minerai extraite.

Le 14 juillet 2014, la Société a signé une entente d'option pour l'acquisition d'un intérêt de 100 % dans quatre unités minières situées dans le canton Kidd. Pour acquérir cet intérêt, la Société a émis 200 000 actions ordinaires. Les vendeurs ont conservé une redevance NSR de 2 % dans ces claims.

Localisation

La propriété Kidd Township compte maintenant 2 466 hectares et est située à 1,5 kilomètre au sud-est du site de la mine Kidd Creek et à environ 20 kilomètres au nord de la ville de Timmins, Ontario. La propriété est facilement accessible par la route 655 qui chevauche la propriété.

Travaux par Explor

À l'automne 2008, la Société a complété la première phase d'un programme de forage au diamant sur la propriété Kidd Township. Cette phase consistait en quatre sondages au diamant pour vérifier des cibles géophysiques au sud du site de la mine Kidd Creek, dans un secteur que l'on croit être principalement un environnement sédimentaire. Des roches felsiques et des métasédiments ont été intersectés dans les quatre sondages. Les résultats les plus marquants comprennent une section de 1,1 mètre d'une pyrite massive à semi-massive intersectée dans le sondage #3 au fond du sondage de 339 à 340,1 mètres. Des valeurs anormales de cuivre, zinc et plomb ont été recoupées dans trois des quatre sondages allant de 100 à 200 ppm cu, 330 ppm zn et 780 ppm pb dans le sondage #2. Le sondage #3 a recoupé 175 ppm cu et 906 ppm zn sur 1,5 mètre. Trois cibles électromagnétiques restent à être vérifiées par forage au diamant.

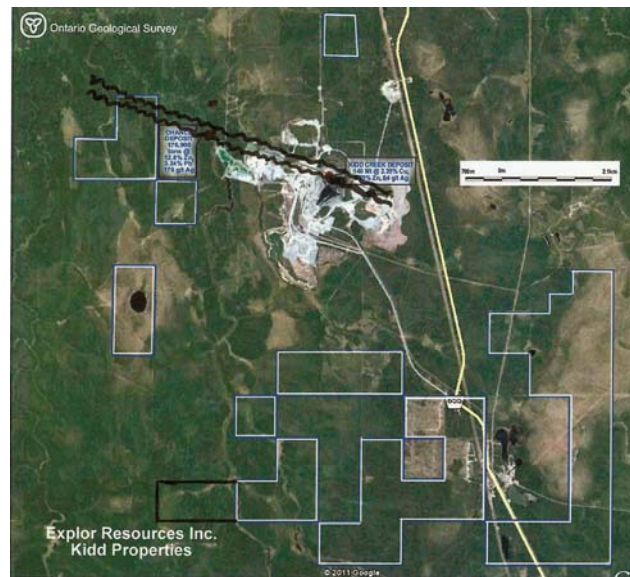
Les levés géophysiques au sol consistant de max/min ont également été complétés. Quatre cibles dans le secteur de la faille de Burrows Benedict au sud-est de la mine ont été forées et les résultats sont actuellement évalués. Dans la partie nord-est de la propriété, quatre cibles de forage ont également été forées et aucune minéralisation économique de sulfures n'a été observée.

Une série d'anomalies aériennes VTEM non vérifiées a été observée sur les blocs de claims acquis au printemps 2010. Ces claims sont situés à environ 0,5 km du gisement Chance (Zn-Pb-Ag) (zinc, plomb, argent) et à l'ouest du gisement de Kidd Creek et peuvent être sur la même structure de déformation synvolcanique que la mine Kidd Creek et le gisement Chance. Certaines des cibles électro-magnétiques apparaissent le long de limites magnétiques

suggérant des contacts de rhyolite et basalte. La mine Kidd Creek, située à l'est de la propriété, est reconnue pour sa production de cuivre, zinc, plomb et argent ; cette dernière a produit plus de 130 000 000 tonnes de métaux de base depuis le début de la production en 1966. La présence de roches mafiques et felsiques avec des valeurs anormales de zinc et de cuivre en font une propriété d'exploration intéressante.

En février 2011, la Société a débuté un programme de forage au diamant de 4 000 mètres, se concentrant sur une portion de terrain de 500 hectares située à environ deux kilomètres à l'est de la mine à ciel ouvert Kidd Creek. Neuf sondages au diamant ont été réalisés pour un total de 4 814 mètres de forage au diamant sur sa propriété Kidd Township, détenue à 100 %.

L'analyse des résultats de forage de 2011, du levé MEGATEM, du levé VTEM et des résultats historiques antérieurs de forage, a confirmé qu'une importante structure de faille traverse le coin nord-est du bloc de claim 4211459. Cette structure de faille et les claims d'Explor sont indiqués sur le plan qui suit. Les claims sont délimités en blanc et en noir. Tant les gisements Kidd Creek et Chance sont situés à l'intérieur de cette structure de faille qui traverse la partie nord du bloc de claims. Les sondages réalisés par Explor n'ont pas détecté de réseaux d'altération indiquant qu'on est à proximité d'une cheminée volcanique hydrothermale. Cependant, Explor a trouvé des brèches éruptives riches en sulfures et des pyroclastiques grossiers, lesquels semblent indiquer la présence d'un monticule volcanique et d'un secteur éruptif à proximité, favorable à l'accumulation de sulfures massifs.



La modélisation géologique pour l'accumulation de sulfures massifs volcaniques marins propose que l'arrivée d'eaux hydrothermales survienne habituellement le long d'une « faille synsédimentaire » profondément enracinée. L'arrivée d'eaux hydrothermales et l'accumulation de sulfures peuvent survenir dans de nombreuses locations sur plusieurs kilomètres le long de ces failles, résultant en un « chapelet » de gisements de sulfures massifs (i.e. les camps miniers de Noranda et de Matagami). Assumant que les gisements de Kidd Creek et Chance se situent le long d'une telle faille synsédimentaire, la projection de cette faille traverse la partie nord du claim 4211459 dans le secteur des anomalies VTEM C1 et C2, de même que l'anomalie isolée MEGATEM qui se situe entre les deux.

Un examen de l'information existante sur la propriété a révélé un secteur dans la faille de croissance mentionnée ci-dessus d'une longueur de 800 mètres et de 300 mètres de largeur qui n'a pas encore été vérifié par forages. Ce secteur est à environ 1 km à l'ouest du dépôt Chance (Zn-Pb-Ag) et repose sur la même faille de croissance où les dépôts de Kidd et Chance se situent. Le secteur semble être localisé sur la même déformation par glissement volcanogène que la mine Kidd et le dépôt Chance. Les cibles électromagnétiques surviennent le long de frontières magnétiques suggérant un contact avec une rhyolite/basalte.

En janvier 2013, la Société a débuté un programme de forage au diamant de 3 000 mètres sur la propriété. Le programme de forage a testé des cibles dans un secteur de 800 mètres en longueur et de 300 mètres en largeur qui n'avait pas été encore vérifié par forage. Les résultats du programme de forage de l'hiver 2013 sont actuellement évalués.

PROSSER (ONTARIO)

Historique

En mars 2009, la Société a acquis un intérêt de 100 % dans un claim minier patenté (4 unités) situé dans le canton Prosser, dans la division minière de Porcupine, district de Cochrane, en Ontario. La Société a versé 6 000 \$ et émis 60 000 actions ordinaires afin d'acquérir ce claim. Les vendeurs ont conservé une redevance NSR de 2 % dans ce claim.

Localisation

La propriété Prosser est située au nord-est du site de la mine Kidd Creek. La caractéristique topographique la plus évidente du secteur est la mine à ciel ouvert Kidd Creek à environ 12 kilomètres au sud-est de la propriété. La propriété est située à environ 20 km au nord de la ville de Timmins, Ontario et est facilement accessible par la route 655. Les quatre unités sont situées à proximité de la propriété Carnegie-Kidd, ce qui augmente la position d'Explor dans le secteur de Carnegie à 1 056,8 hectares. La propriété est située dans une ceinture de roches vertes se composant principalement de séquences de roches méta-volcaniques recoupées par des failles et des zones de déformation. Au cours de l'exercice financier clos le 30 avril 2014, cette propriété ainsi que ses travaux de prospection et d'évaluation ont été dépréciés car la Société concentre ses ressources financières sur d'autres projets.

PG 101 (ONTARIO)

Historique

En décembre 2008, la Société a signé une convention d'option pour acquérir un intérêt de 50 % dans 101 claims miniers, totalisant 1 626 hectares, situés dans les cantons Holloway et Marriott, dans la division minière de Larder Lake, district de Cochrane, en Ontario. Pour acquérir cette participation initiale de 50 % dans ces claims, la Société a payé 300 000 \$ et émis 1 000 000 actions ordinaires au cours d'une période de trois ans. La Société a le droit en tout temps d'accroître sa participation à 70 % en payant 1 000 000 \$. Le vendeur a conservé une redevance NSR de 2 % dans les claims.

En mai 2009, la Société a signé une convention d'option pour acquérir un intérêt de 100 % dans 25 unités (2 claims) additionnelles situées dans le canton Marriott en considération d'une somme de 30 000 \$ et de l'émission de 400 000 actions ordinaires sur une période de deux ans.

En mai 2009, la Société a signé une autre convention d'option pour d'acquérir un intérêt de 100 % dans 22 unités additionnelles (2 claims) situées dans le canton Holloway en considération d'une somme de 10 000 \$ et de l'émission de 300 000 actions ordinaires. Les vendeurs ont conservé une redevance NSR de 2 % dans ces claims.

Localisation

La propriété PG 101 est adjacente à la limite est de la propriété de l'ancienne mine en production Holt appartenant à St. Andrew Goldfields et est située à quelques kilomètres seulement à l'est de leur propriété de la mine Holloway.

La propriété PG 101 est sous-jacente à la même succession de coulées volcaniques mafiques, de brèches et de tufs qui sont l'hôte des gisements aurifères connus dans le secteur. Ces roches volcaniques sont recoupées par des failles en direction ENE qui s'écartent de la zone de la faille de Destor-Porcupine (« ZFDP »). La ZFDP est une zone de déformation majeure qui traverse le long de la limite nord des claims de la propriété PG 101 dans le canton Marriott. La proximité de la ZFDP, de la faille de Kirkland-Lake – Larder-Lake et autres failles régionales similaires est caractéristique des gisements aurifères importants de la ceinture de roches vertes de l'est de l'Abitibi.

Travaux par Explor

En 2008-2009, la Société a réalisé un programme de forage sur la propriété PG-101. Le sondage PG101-09-01 a vérifié une forte anomalie de polarisation induite (IP) dans le secteur d'une faille graphitique de direction est, nord-est. Le sondage PG101-09-02 a été foré dans la même structure à 400 mètres au sud-ouest.

Le sondage PG101-09-01 a retourné une intersection de 52,01 g/tonne d'or sur une longueur de carotte de 3 mètres (équivalent à 1,843 oz/ton sur 9.84 pieds) dans un basalte de fer fortement altéré avec des veines de carbonate de quartz, de même que plusieurs autres intersections indiquées dans le tableau suivant. Le sondage PG101-09-02 n'a pas retourné de valeurs significatives.

Les résultats de forage indiquent que le système de failles de décrochement qui sont sur le contact ou entre les basaltes riches en fer ou en magnésium et qui contiennent du matériel graphitique ont un fort potentiel pour la minéralisation aurifère. Localisés en direction du sud-ouest, il y a plusieurs autres secteurs où une faille transversale recoupe la structure orientée sud-ouest sur deux claims du secteur sud-ouest. À l'intérieur du secteur nord de la propriété, on relève de nombreuses structures de failles de décrochement en direction de la Mine Holt de St. Andrew Goldfields qui pourraient constituer un secteur d'intérêt.

La Société a réalisé 80 kilomètres de coupe de lignes et des levés géophysiques (magnétiques et VLF) dans la partie sud-ouest de la propriété, dans un secteur accidenté et montagneux, où il semblerait que des failles transversales recoupent une structure géologique orientée sud-ouest. La Société a réalisé un programme de géophysique afin de déterminer des cibles potentielles de forage sur la propriété PG 101. Quelques cibles ont été identifiées mais pas de travaux sont prévus actuellement. Au cours de l'exercice clos le 30 avril 2014, une partie de cette propriété a été dépréciée car la Société concentre ses ressources financières sur d'autres projets.

GOLDEN HARKER (ONTARIO)

Historique

En décembre 2010, la Société a signé une entente d'option visant l'acquisition d'un intérêt de 100 % dans un lot de 15 claims miniers situés dans le canton Harker, dans la division minière de Larder-Lake, district de Cochrane, en Ontario. La Société a payé 25 000 \$ et a émis 400 000 actions ordinaires pour acquérir ces claims. Les vendeurs ont conservé une redevance NSR de 2 % dans ces claims.

En février 2012, la Société a signé une entente en vertu de laquelle elle a acquis un intérêt de 100 % dans un claim additionnel (une unité) dans la propriété Golden Harker. Explor a versé 8 000 \$ pour acquérir ce claim. Le vendeur a conservé une redevance NSR de 2 % dans ce claim.

Localisation

La propriété Golden Harker est située au sud-ouest de la propriété de la Mine Holt McDermott appartenant à St. Andrew Goldfield et de leur propriété de la mine Halloway. Plusieurs autres plus petits gisements dans le camp aurifère Harker-Halloway sont à proximité de la propriété et comprennent les dépôts Buffonta, Mattawasaga et East Zone.

La propriété Golden Harker est sous-jacente à la même succession de coulées volcaniques mafiques, de brèches et de tufs qui sont l'hôte des gisements aurifères connus dans le secteur. Ces roches volcaniques sont recoupées par des failles orientées est-nord-est qui s'écartent de la zone de la faille de Destor-Porcupine (« ZFDP »). La ZFDP est une zone de déformation majeure qui traverse au nord des claims dans le canton Harker. La proximité de la ZFDP, de la faille de Kirkland-Lake – Larder-Lake et autres failles régionales similaires est caractéristique des gisements aurifères importants de la ceinture de roches vertes de l'est de l'Abitibi. Au cours de l'exercice clos le 30 avril 2014, la Société a déprécié les frais de prospection et d'évaluation sur cette propriété car elle consacre ses ressources sur d'autres projets.

TIMMINS PORCUPINE WEST (ONTARIO)

Historique

En juillet 2009, la Société a signé une entente en vertu de laquelle elle pouvait acquérir un intérêt de 100 % dans la propriété Timmins Porcupine West située dans les cantons Bristol et Ogden en Ontario. La propriété est située dans le célèbre camp minier de Timmins-Porcupine à proximité d'anciens producteurs et de producteurs actuels. En considération de cette entente, la Société a versé 50 000 \$ à la signature et émis 1 000 000 actions ordinaires et elle a versé un total de 60 000 \$ CDN et émis 4 000 000 actions ordinaires au cours d'une période de deux ans. La propriété est assujettie à une redevance NSR de 3 %.

En mai 2010, la Société a signé une entente d'option en vertu de laquelle elle a acquis un intérêt de 100 % dans un (1) claim (4 unités) situé dans le canton Ogden. Pour acquérir un intérêt de 100 % dans le claim additionnel de la propriété Timmins Porcupine West, Explor a versé 5 000 \$ CDN à la signature et émis 50 000 actions ordinaires. Les vendeurs ont conservé une redevance NSR de 2 % dans la propriété.

En septembre 2010, la Société a signé une entente d'option en vertu de laquelle elle pourra acquérir un intérêt de 100 % dans 75 unités additionnelles (13 claims) situées dans les cantons Bristol et Ogden. Pour acquérir un intérêt de 100 % dans les claims additionnels de la propriété Timmins Porcupine West, Explor versera 100 000 \$ et émettra 2 000 000 actions ordinaires au cours d'une période de deux ans (condition respectée). La propriété est assujettie à une redevance NSR de 2 % en faveur d'un ancien propriétaire.

En mars 2011, la Société a signé une entente d'option en vertu de laquelle elle a acquis un intérêt de 100 % dans 3 claims miniers patentés situés dans le canton Ogden en Ontario. Pour acquérir un intérêt de 100 % dans les claims miniers patentés additionnels de la propriété Timmins Porcupine West, Explor a versé un montant total de 20 000 \$ et a émis 200 000 actions ordinaires au cours d'une période d'un an. Les vendeurs ont conservé une redevance NSR de 2 % dans la propriété. Un programme de géophysique a été réalisé sur cette section de la propriété et 3 cibles ont été identifiées.

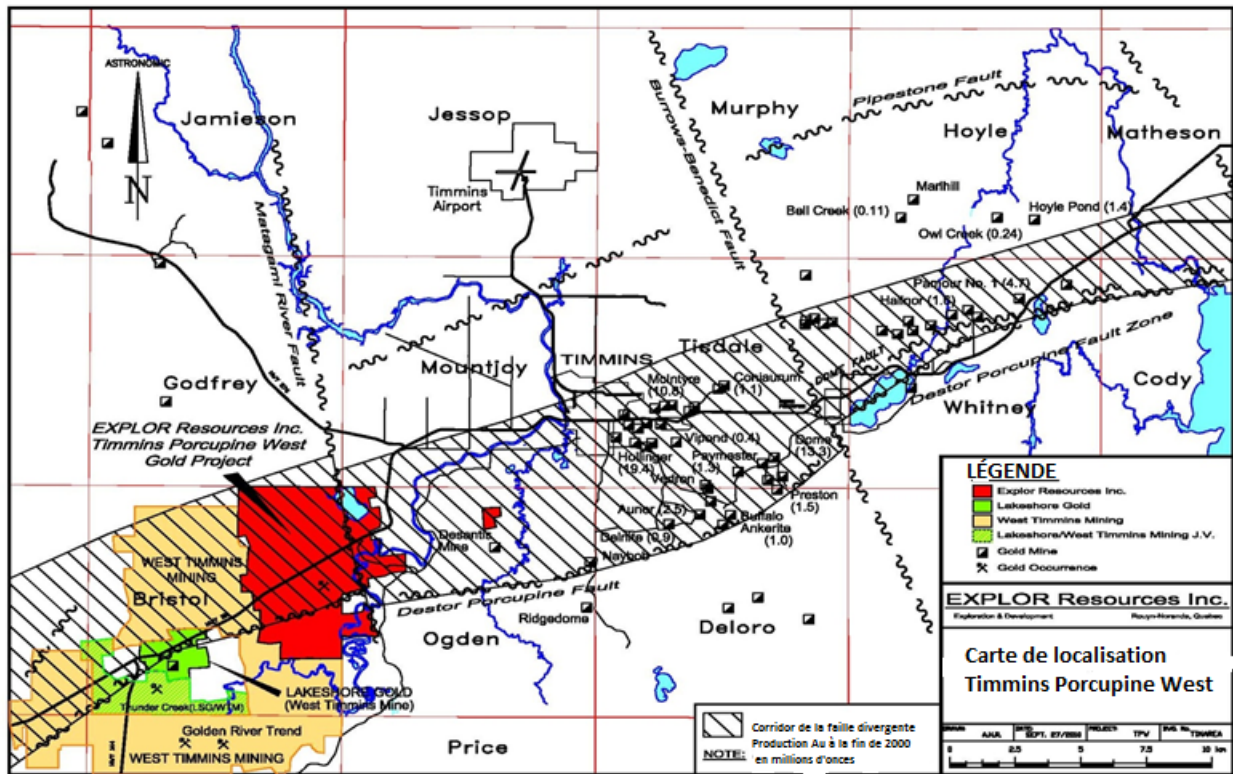
En mars 2012, la Société a signé une convention de vente en vertu de laquelle elle a acquis un intérêt de 100 % dans 3 parcelles de terrains miniers comprenant 3 unités situées dans le canton Bristol. Pour acquérir cet intérêt de 100 % dans les unités additionnelles de la propriété Timmins Porcupine West, Explor a versé 60 000 \$ à la signature. Le vendeur a conservé une redevance NSR de 2 % dans ces unités.

Localisation

La propriété Timmins Porcupine West consiste en 185 unités non patentées et 3 claims miniers patentés situées dans les cantons Bristol et Ogden dans le camp minier Timmins-Porcupine totalisant 3 200 hectares, tel que démontré dans le plan ci-joint. La propriété est adjacente à la propriété de West Timmins Mining Inc. (WTM) sur laquelle WTM a intersecté 83,40 mètres (273,55 pieds) titrant 12,75 g/t (0,37 oz/t). (Communiqué de presse de WTM du 24 juin 2009). La route 101 coupe la propriété en deux et fournit un accès à partir de la ville de Timmins située à 13 km à l'est.

La propriété a été explorée depuis 1927 par le biais de nombreux levés de sol géophysiques et par forages au diamant comptant jusqu'à 111 sondages. En 1984, Dome Exploration a découvert et délimité une zone aurifère qui fait approximativement 350 mètres de longueur et 45 mètres de largeur. La zone se dirige en direction est-nord-est et plonge vers le nord jusqu'à 70 à 80 degrés. Des programmes de forages par Teck Corporation, Cameco Gold et Tom Exploration Inc. ont prolongé la minéralisation jusqu'à 350 mètres en profondeur. Jusqu'à maintenant, la minéralisation aurifère semble associée à une importante unité de porphyre.

Les dépôts les plus importants à Timmins sont à proximité d'unités de porphyres qui sont à proximité de la faille de Porcupine-Destor. Les dépôts semblent également être associés à des failles divergentes qui vont vers le nord de la faille de Porcupine-Destor à l'intérieur d'un corridor d'une faille divergente tel que démontré dans le plan ci-joint.



Travaux par Explor

Les données historiques existantes ont été utilisées afin de créer un modèle en 3 dimensions de litho et de minéralisation qui a permis de générer des cibles de forage de qualité à l'intérieur de ce corridor de roches favorables à une minéralisation aurifère importante.

La modélisation confirme que l'association de la minéralisation aurifère avec du quartz feldpathique (QFP) et un porphyre syénite, qu'on retrouve également sur les propriétés de Lakeshore et de West Timmins Mining. La modélisation a révélé une structure géo-synclinale avec un flanc nord et sud alors que la majorité du forage effectué jusqu'à maintenant a été concentré sur le flanc sud du géo-syncline dans deux zones minéralisées. La zone « A » identifiée grâce à la modélisation se dirige en direction nord-est et plonge vers le nord de 70 à 80 degrés. Le forage a confirmé que l'association de la minéralisation aurifère avec du quartz feldpathique (QFP) et un porphyre syénite, qu'on retrouve également sur les propriétés de Lakeshore et de West Timmins Mining. Cinq zones minéralisées appelées respectivement de « A » à « E » ont été identifiées. Les zones les plus larges de minéralisation montrent une forte relation spatiale avec les roches intrusives syénite et des roches hôtes volcaniques tholéïtiques riches en fer. Ce modèle peut être vu sur notre site web : www.explorresources.com.

Les plus récents résultats de forage sur la propriété TPW sont les suivants. Pour les résultats antérieurs de forage, s'il vous plaît, vous référer au rapport de gestion annuel:

Sondage #	De (m)	À (m)	Intervalle		Or	
			(m)	(pi)	(g/tonne)	(oz/t)
Sondage #99			Aucune valeur significative			
Sondage # 100	297,0	298,0	1,00	3,28	2,091	0,061
	469,5	471,0	1,50	4,92	1,441	0,042
	534,0	540,0	6,00	19,69	9,072	0,265
Sondage #101	242,5	249,0	6,50	21,33	6,896	0,201
	255,5	258,0	2,50	8,20	2,816	0,082

<u>Sondage #</u>	<u>De</u>	<u>À</u>	<u>Intervalle</u>		<u>Or</u>		
	(m)	(m)	(m)	(pi)	(g/tonne)	(oz/t)	
Sondage #102	297,5	298,5	1,00	3,28	4,834	0,141	
	84,0	85,5	1,50	4,92	1,326	0,039	
	317,0	324,5	7,50	24,61	1,119	0,033	
Sondage #103	300,0	303,0	3,00	9,84	2,110	0,062	
Sondage #104	163,5	165,0	1,50	3,28	2,335	0,061	
	192,0	193,5	1,50	4,92	6,293	0,184	
	207,5	211,5	4,00	13,12	1,769	0,052	
	220,0	221,5	1,50	4,92	7,244	0,211	
	256,5	258,0	1,50	4,92	2,654	0,077	
	393,0	394,5	1,50	4,92	1,657	0,048	
	Sondage #105			Aucune valeur significative			
Sondage #106	79,5	81,5	2,00	6,56	5,000	0,146	
	126,0	127,5	1,50	4,92	1,093	0,032	
	228,0	229,5	1,50	4,92	2,109	0,062	
	316,5	321,0	4,50	14,76	5,100	0,149	
	375,0	378,0	3,00	9,84	1,228	0,036	
	379,5	382,5	3,00	6,56	1,435	0,042	
	393,0	394,5	1,50	4,92	2,183	0,064	
	403,5	405,0	1,50	4,92	1,222	0,036	
	Sondage #107	98,0	101,5	3,50	11,48	1,168	0,034
		199,5	201,0	1,50	4,92	2,160	0,063
208,5		210,0	1,50	4,92	1,000	0,029	
226,5		228,0	1,50	4,92	1,384	0,040	
423,0		424,5	1,50	4,92	1,141	0,033	
Sondage #108	189,0	190,5	1,50	4,92	2,740	0,080	
	222,0	223,5	1,50	4,92	1,377	0,040	
	315,0	316,5	1,50	4,92	1,740	0,051	
	322,5	324,0	1,50	4,92	1,470	0,043	
	327,0	328,5	1,50	4,92	2,090	0,061	
	373,5	379,5	6,00	19,68	3,094	0,090	
Sondage #109	36,0	37,5	1,50	4,92	12,96	0,378	
	54,0	55,5	1,50	4,92	2,710	0,079	
	121,5	123,0	1,50	4,92	3,671	0,107	
	142,5	144,0	1,50	4,92	2,043	0,060	
	160,5	162,0	1,50	4,92	1,225	0,036	
	172,5	174,0	1,50	4,92	2,557	0,075	
	192,0	193,5	1,50	4,92	1,347	0,039	
	327,0	333,0	6,00	19,68	3,645	0,106	
	358,5	360,0	1,50	4,92	1,974	0,058	
	Sondage #110	160,5	162,0	1,50	4,92	1,593	0,046
198,0		204,0	6,00	19,68	1,276	0,037	
372,0		373,5	1,50	4,92	1,454	0,042	
373,5		375,0	1,50	4,92	1,790	0,052	
Sondage #111		112,5	114,0	1,50	4,92	1,747	0,051
Sondage #112B	303,0	309,0	6,00	19,68	1,771	0,052	
	439,5	441,0	1,50	4,92	10,050	0,293	
	129,0	130,5	1,50	4,92	1,205	0,035	
	226,5	228,0	1,50	4,92	5,466	0,159	
Sondage #113	570,0	571,5	1,50	4,92	1,138	0,033	
	140,0	142,5	2,50	8,20	1,484	0,043	
	225,0	226,5	1,50	4,92	2,773	0,081	

<u>Sondage #</u>	<u>De</u>	<u>À</u>	<u>Intervalle</u>		<u>Or</u>	
	(m)	(m)	(m)	(pi)	(g/tonne)	(oz/t)
	441,0	442,5	1,50	4,92	1,589	0,046
	451,5	453,0	1,50	4,92	2,091	0,061
Sondage #114	321,5	322,5	1,50	4,92	2,820	0,082
Sondage #115	90,0	91,5	1,50	4,92	3,630	0,106
	93,0	96,0	3,00	9,84	2,391	0,070
	163,5	166,0	2,50	8,20	3,195	0,093
	196,5	198,0	1,50	4,92	1,230	0,036
	226,5	232,5	6,00	19,68	3,229	0,094
	244,5	246,0	1,50	4,92	1,270	0,037
	400,5	402,0	1,50	4,92	2,420	0,071
	420,0	421,5	1,50	4,92	1,320	0,039
	442,5	444,0	1,50	4,92	1,490	0,043
Sondage #117	117,0	120,0	3,00	9,84	11,168	0,326
	238,5	241,5	3,00	9,84	2,377	0,069
	418,5	421,5	3,00	9,84	8,986	0,262
Sondage #118	88,5	90,0	1,50	4,92	4,810	0,140
	241,5	243,0	1,50	4,92	3,017	0,088
	483,0	484,5	1,50	4,92	15,980	0,466
Sondage #119	416,1	417,1	1,00	3,28	3,940	0,115

Les analyses sont effectuées sur des sections de moitiés de carottes de taille NQ. La carotte de forage au diamant est diagraphiée et échantillonnée conformément aux pratiques générales dans l'industrie, où la carotte diagraphiée et marquée pour être échantillonnée, est sciée en deux, avec une moitié mis dans des sacs et étiquetée pour être envoyée au laboratoire et l'autre moitié résiduelle de la carotte sciée est retournée dans la boîte de carottes pour entreposage et référence future. Des blancs et des échantillons de laboratoire ont été insérés à des intervalles réguliers sans chaque lot d'échantillons. Les analyses sont effectuées par le Laboratoire Expert inc. de Rouyn-Noranda, Québec et Activation Laboratories Ltd de Timmins, Ontario, en utilisant une technique standard d'essais pyrognostiques sur un échantillon de 30 grammes avec une finition gravimétrique. Des duplicatas de routine sont réalisés par Laboratoire Expert inc. et Activation Laboratories Ltd. Les pulpes et les rejets sont retournés et entreposés dans des conteneurs sécurisés. Les intersections sont annoncées en utilisant la largeur de forage, à moins qu'autrement mentionnée, avec des valeurs d'analyses.

Phase I de forage (novembre 2009 – février 2010) :

En novembre 2009, Explor a débuté un programme de forage au diamant, comprenant neuf trous de forage de taille NQ totalisant 12 605,9 mètres qui a été complété en février 2010. On fait référence aux présentes à ce programme de forage en tant que la phase I.

La phase I du programme ciblait la minéralisation de la zone appelée « zone A », l'une des cinq zones minéralisées identifiées sur la propriété et qui est située sur le flanc sud du géosynclinal de Porcupine.

La phase I du programme a permis de confirmer le modèle du gîte et a délimité la zone « A » sur une longueur de 900 m et à une profondeur entre 400 m et 600 m.

Phase II de forage (avril 2010 – juillet 2010) :

Le forage effectué par Explor en 2010 a continué avec la phase II du programme de forage au diamant, qui consistait en 19 sondages (TPW-10-10 à TPW-10-27 ; incluant TPW-10-11A) comprenant 12 658 m de carottes de forage NQ. La phase II du programme de forage a vérifié le prolongement possible en aval-pendage de la zone « A » à des profondeurs de 800 m à 1 000 m, de même que les autres zones minéralisées sur la propriété, appelées zones « B », « C », « D », et « E ».

Le forage de la phase II a permis de mieux délimiter la zone « A » jusqu'à une longueur de 1 875 m et à une profondeur entre 400 m et 1 000 m.

Phase III de forage (octobre 2010 à août 2011) :

Un programme de forage au diamant de 10 000 mètres (phase IIIa) a débuté en octobre 2010. Il comprenait 11 976,5 m de carottes de forage NQ à partir de 15 sondages (TPW-10-28 à TPW-10-36A), incluant cinq sondages en coin forés à partir du sondage TPW-10-30 ; notamment les sondages TPW-10-30W1, TPW-10-30W2, TPW-10-30W2A, TPW-10-30W3 et TPW-10-30W3A.

En février 2011, il a été annoncé que le programme de forage serait prolongé de 20 000 mètres de forage additionnel, en se basant sur des résultats préliminaires prometteurs. Le programme prolongé (phase IIIb), qui a débuté en mai 2011, comprenait 25 sondages additionnels (TPW-11-37 à TPW-11-55A) et 31 sondages en coin. Le programme prolongé comprenait 26 884,8 m.

La phase III du programme s'est achevée en août 2011, ayant réalisé 38 861,3 m de forage.

La phase III du programme a continué à délimiter la zone « A », augmentant sa longueur horizontale à au moins 1 975 mètres. La minéralisation principale a été rapportée comme étant concentrée entre les niveaux des 550 m et des 850 m sous la surface.

Phase IV du forage (octobre 2011 à mars 2012) :

La phase IV du programme de forage sur la propriété consistait en un programme annoncé de 30 000 mètres a été élaboré pour continuer de prolonger la minéralisation connue de la Zone « A ». Ce programme a débuté en octobre 2011 avec le sondage TPW-11-56 à TPW-12-73 et a compris un total de dix-sept (17) sondages et vingt-six (26) sondages en coin. La phase IV s'est achevée en mars 2012 ayant réalisé un total de 30 000 mètres de forage au diamant.

Phase V du forage (mars 2012 – décembre 2012) :

Le programme de forage 2012 sur la propriété comprenait un programme annoncé de 30 000 mètres (Communiqué de presse du 27 mars 2012) élaboré pour continuer d'élargir la limite de la minéralisation connue de la zone « A » et pour vérifier le flanc nord du synclinal. Le programme a débuté en mars 2012 avec le Sondage TPW-12-74 et a compris un total de 24 sondages (TPW-12-74 à TPW-12-98) et 12 sondages en coins.

Phase VI du programme de forage (Janvier 2013 à maintenant)

En janvier 2013, la Société a annoncé un programme de forage de 10 000 mètres (Communiqué de presse du 10 janvier 2013) élaboré pour vérifier et élargir la minéralisation connue près de la surface afin de déterminer le potentiel à ciel ouvert de la propriété.

Le 27 août 2013 la Société a publié une nouvelle mise à jour des ressources minérales pour la propriété TPW :

Les ressources minérales à ciel ouvert à une teneur de coupure de 0,30 g/t Au sont les suivantes :

Indiquées : 213 000 oz (4 283 000 tonnes à 1,55 g/t Au)
Présumées : 77 000 oz (1 140 000 tonnes à 2,09 g/t Au)

Les ressources minérales souterraines à une teneur de coupure de 1,70 g/t Au sont les suivantes :

Indiquées : 396 000 oz (4 420 000 tonnes à 2,79 g/t Au)
Présumées : 393 000 oz (5 185 000 tonnes à 2,36 g/t Au)

Il est à noter que le forage jusqu'au 30 juin 2013 a donné **une augmentation de 104 % des onces indiquées et une augmentation de 190 % des tonnes indiquées par rapport à la ressource de décembre 2012**. Du forage additionnel prévu près de la surface devrait accroître la ressource potentiellement exploitable par fosse à ciel ouvert.

Explor a retenu P&E Mining Consultants (« P&E »), une firme indépendante de la Société, afin de préparer un rapport technique (le « **rapport technique** ») sur la propriété Timmins Porcupine West, intitulé : « *Technical Report and Resource Estimate on the Timmins Porcupine West Property, Bristol and Ogden Townships, Porcupine Mining Division, Ontario* », conformément au Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers (le « **Règlement 43-101** »). Eugene Puritch, ingénieur, Richard Sutcliffe, géologue, Tracy Armstrong, géologue et Antoine Yassa, géologue, de P&E Mining Consultants, (les « **auteurs** »), toutes des personnes qualifiées au sens du

Règlement 43-101, sont les co-auteurs du rapport technique. Le rapport technique a été déposé le 27 août 2013 sous le profil de la Société sur le site web de SEDAR à www.sedar.com.

À la date de ce rapport de gestion, la Société est d'avis qu'il n'y a pas eu de changement important quant à l'information concernant la propriété Timmins Porcupine West depuis la date du rapport technique. Le rapport technique a été préparé en conformité avec l'Annexe 43-101A1 – Rapport technique, des autorités canadiennes en matière de valeurs mobilières et est assujéti à certaines hypothèses, qualifications et procédures décrites aux présentes. Il faudrait consulter le texte complet du rapport technique qui est disponible pour examen sous le profil d'Explor sur SEDAR à www.sedar.com.

Avvertissement : Le rapport technique a été préparé en utilisant certaines hypothèses quant au prix de l'or et certains renseignements historiques qui peuvent ne pas refléter les prix actuels des métaux sur le marché et, plus particulièrement, le rapport technique est fondé sur un prix de l'or de 1 638 \$ US /oz (moyenne du cours de clôture de 24 mois au 30 juin 2013). La Société a établi par extrapolation de l'information provenant du rapport technique afin de fournir aux investisseurs une analyse de la sensibilité dans le cas où le prix de l'or est de (a) 1 300 \$/oz ; et/ou (b) 1 000 \$ US/oz.

L'estimation des ressources provient de l'application d'une teneur de coupure Au au modèle de bloc et du report des tonnes et des teneurs résultantes dans les domaines potentiellement exploitables. Les ressources près de la surface ont été contraintes à l'intérieur d'une fosse conceptuelle optimisée qui utilisait les ressources minérales présumées et indiquées. Les ressources minérales souterraines sont présentées à l'extérieur de la fosse.

Le calcul qui suit démontre l'hypothèse rationnelle supportant la teneur de coupure Au qui détermine les portions de la minéralisation qui sont potentiellement économiques sous terre et par fosse à ciel ouvert.

Calcul de la teneur de coupure pour l'estimation d'une ressource en CDN \$

Prix Au	1 638 \$ US /oz (moyenne du prix le plus bas pour 24 mois au 30 juin 2013)
US\$/CDN \$ taux de change	1:1
Récupération de l'or	95 %
Coût d'extraction (sous terre)	70 \$/ tonne extraite
Coût d'extraction (ciel ouvert)	2,00 \$/tonne extraite
Coût du procédé (2000tpj)	10,00\$/tonne usinée
Général et administration	5,00 \$/tonne usinée

Par conséquent, la teneur de coupure Au pour l'estimation de la ressource souterraine est calculée comme suit :

$$\begin{aligned} \text{Coûts d'opération par tonne de minerai} &= (70 \$ + 10 \$ + 5 \$) = 85 \$/\text{tonne} \\ [(85 \$)/[(1\ 638 \$/\text{oz}/31,1035 \times 95 \% \text{ récupération})]] &= 1,70 \text{ g/t} \\ [(85 \$)/[(1\ 300 \$/\text{oz}/31,1035 \times 95 \% \text{ récupération})]] &= 2,14 \text{ g/t} \text{ [Ce calcul n'est pas dans le rapport technique]}^5 \\ [(85 \$)/[(1\ 000 \$/\text{oz}/31,1035 \times 95 \% \text{ récupération})]] &= 2,78 \text{ g/t} \text{ [Ce calcul n'est pas dans le rapport technique]}^5 \end{aligned}$$

La teneur de coupure pour l'estimation de la ressource pour la fosse à ciel ouvert a été calculée de la manière suivante :

$$\begin{aligned} \text{Coûts d'opération par tonne de minerai} &= (10 \$ + 5 \$) = 15 \$/\text{tonne} \\ [(15 \$)/[(1\ 638 \$/\text{oz}/31,1035 \times 95 \% \text{ récupération})]] &= 0,30 \text{ g/t} \\ [(15 \$)/[(1\ 300 \$/\text{oz}/31,1035 \times 95 \% \text{ récupération})]] &= 0,38 \text{ g/t} \text{ [Ce calcul n'est pas dans le rapport technique]}^5 \\ [(15 \$)/[(1\ 000 \$/\text{oz}/31,1035 \times 95 \% \text{ récupération})]] &= 0,49 \text{ g/t} \text{ [Ce calcul n'est pas dans le rapport technique]}^5 \end{aligned}$$

ESTIMATION DES RESSOURCES MINÉRALES DE TPW (1-4) -1 638 \$ US/L'ONCE				ANALYSE DE LA SENSIBILITÉ présumant 1 000 \$ US/l'once			
Ces calculs sont inclus dans le rapport technique.				Ces calculs ne sont pas inclus dans le rapport technique mais ont été déduits par extrapolation aux fins de divulgation dans le présent prospectus ⁽⁵⁾ .			
Fosse à ciel ouvert coupure = 0,30 g/t Au	Tonnes	Teneur	Au ozs	Fosse à ciel ouvert coupure = 0,49 g/t Au	Tonnes	Grade	Au ozs
Indiquées	4 283 000	1,55	213 000	Indiquées	4 133 200	1,59	211 300
Présumées	1 140 000	2,09	77 000	Présumées	1 139 900	2,09	76 800
Souterraines coupure = 1,70 g/t Au				Souterraines coupure = 2,78 g/t Au			
Indiquées	4 420 000	2,79	396 000	Indiquées	1 268 400	4,22	172 100
Présumées	5 185 000	2,36	393 000	Présumées	737 300	3,29	83 300
Fosse à ciel ouvert + Souterraines				Fosse à ciel ouvert + Souterraines			
Indiquées	8 703 000	2,17	609 000	Indiquées	5 401 600	2,21	383 400
Présumées	6 325 000	2,31	470 000	Présumées	1 927 200	2,58	160 100

- 1) Les ressources minérales qui ne sont pas des réserves minérales n'ont pas démontré une viabilité économique. L'estimation de ressources minérales peut être affectée de façon importante par des questions environnementales, d'autorisations, légales, de titres, de taxation, sociopolitiques, de marchés et autres questions pertinentes, même si Explor n'est pas informée de telles questions.
- 2) La quantité et la teneur des ressources présumées rapportées dans cette estimation sont incertaines par nature et il n'y a pas eu suffisamment d'exploration pour définir ces ressources présumées en tant que ressources indiquées ou mesurées et il est incertain si de l'exploration plus poussée aurait comme résultat de les reclasser dans la catégorie des ressources minérales indiquées ou mesurées.
- 3) Les ressources minérales ont été estimées en utilisant les normes de l'Institut Canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole (l'ICM) sur les définitions - Pour les ressources minérales et réserves minérales de l'ICM, normes et lignes directrices préparées par le comité ad hoc sur les définitions de réserves de l'ICM et adoptées par le conseil de l'ICM.
- 4) Les valeurs dans le tableau peuvent différer en raison de l'arrondissement.
- 5) Ces calculs ont été préparés par Eugene Puritch, ingénieur de P&E Consultants Inc, une personne qualifiée, en utilisant l'information recueillie pour le rapport technique et en employant la même méthodologie que pour le rapport technique.

Les tableaux suivants résumant la sensibilité de l'estimation des ressources minérales dans les catégories des ressources indiquées et présumées à différentes teneurs de coupure. Explor annonce une ressource à ciel ouvert à une teneur de coupure de 0,30 g/t Au et une ressource souterraine à une teneur de coupure de 1,70 g/t Au, tel qu'indiqué dans le tableau suivant :

SENSIBILITÉ DE L'ESTIMATION DE LA RESSOURCE									
Sensibilité de la fosse à ciel ouvert					Sensibilité de la fosse à ciel ouvert				
Catégorie	Coupure Au g/t	Tonnes	Au g/t	Au oz	Catégorie	Coupure Au g/t	Tonnes	Au g/t	Au oz
Indiquée	1,50	2 140 100	2,11	145 400	Présumée	1,50	962 600	2,26	69 900
Indiquée	1,40	2 287 500	2,07	152 200	Présumée	1,40	968 400	2,25	70 200
Indiquée	1,30	2 602 700	1,98	165 900	Présumée	1,30	977 400	2,25	70 600
Indiquée	1,20	2 896 500	1,91	177 600	Présumée	1,20	1 105 300	2,13	75 600
Indiquée	1,10	3 084 700	1,86	184 600	Présumée	1,10	1 127 400	2,11	76 400
Indiquée	1,00	3 263 900	1,82	190 600	Présumée	1,00	1 133 700	2,10	76 600
Indiquée	0,90	3 443 000	1,77	196 100	Présumée	0,90	1 135 300	2,10	76 700
Indiquée	0,80	3 577 200	1,74	199 800	Présumée	0,80	1 135 700	2,10	76 700
Indiquée	0,70	3 737 500	1,69	203 700	Présumée	0,70	1 136 000	2,10	76 700
Indiquée	0,60	3 895 300	1,65	207 000	Présumée	0,60	1 136 200	2,10	76 700
Indiquée	0,50	4 091 700	1,60	210 400	Présumée	0,50	1 139 900	2,09	76 800
Indiquée	0,49⁽¹⁾	4 133 200	1,59	211 300	Présumée	0,49⁽¹⁾	1 139 900	2,09	76 800
Indiquée	0,40	4 220 900	1,56	212 300	Présumée	0,40	1 139 900	2,09	76 800
Indiquée	0,38⁽¹⁾	4 235 300	1,56	212 400	Présumée	0,38⁽¹⁾	1 139 900	2,09	76 800
Indiquée	0,30	4 283 200	1,55	213 000	Présumée	0,30	1 139 900	2,09	76 800
Indiquée	0,25	4 291 800	1,54	213 100	Présumée	0,25	1 140 100	2,09	76 800
Indiquée	0,20	4 305 100	1,54	213 200	Présumée	0,20	1 140 100	2,09	76 800

SENSIBILITÉ DE L'ESTIMATION DE LA RESSOURCE									
Sensibilité sous -terre					Sensibilité sous-terre				
Catégorie	Coupure Au g/t	Tonnes	Au g/t	Au oz	Catégorie	Coupure Au g/t	Tonnes	Au g/t	Au oz
Indiquée	2,78⁽¹⁾	1 268 400	4,22	172 100	Présumée	2,78⁽¹⁾	787 300	3,29	83 300
Indiquée	2,14⁽¹⁾	2 789 700	3,13	280 700	Présumée	2,14⁽¹⁾	3 566 900	2,56	293 600
Indiquée	2,00	3 313 900	3,10	329,800	Présumée	2,00	4 193 000	2,48	334 400
Indiquée	1,90	3 792 100	2,95	359,600	Présumée	1,90	4 570 900	2,44	357 900
Indiquée	1,80	4 069 800	2,88	376,200	Présumée	1,80	4 835 800	2,40	373 600
Indiquée	1,70	4 420 200	2,79	395,900	Présumée	1,70	5 185 200	2,36	393 300
Indiquée	1,60	4 709 300	2,72	411,200	Présumée	1,60	5 520 700	2,32	411 100
Indiquée	1,50	5 003 900	2,65	425,900	Présumée	1,50	5 772 000	2,28	423 700
Indiquée	1,40	5 337 600	2,57	441,400	Présumée	1,40	6 343 500	2,21	450 000
Indiquée	1,30	5 835 600	2,47	462,900	Présumée	1,30	6 580 900	2,18	460 300
Indiquée	1,20	6 451 600	2,35	487,600	Présumée	1,20	7 204 500	2,09	485 000
Indiquée	1,10	7 077 500	2,24	510,800	Présumée	1,10	7 555 100	2,05	497 900
Indiquée	1,00	7 583 200	2,17	528,000	Présumée	1,00	7 959 600	2,00	511 600
Indiquée	0,90	8 051 900	2,09	542 300	Présumée	0,90	8 455 700	1,94	526 700
Indiquée	0,80	8 501 500	2,03	554 700	Présumée	0,80	9 097 000	1,86	544 300
Indiquée	0,70	9 120 800	1,94	569 700	Présumée	0,70	9 665 400	1,80	558 000
Indiquée	0,60	9 797 600	1,85	583 800	Présumée	0,60	10 176 200	1,74	568 600

Note:

1. Ces calculs ne font pas partie du rapport technique mais ont été déduits par extrapolation pour les fins de la divulgation dans le présent prospectus. Ces calculs ont été préparés par Eugene Puritch, ingénieur de P&E Consultants Inc, une personne qualifiée, en utilisant l'information recueillie pour le rapport technique et en employant la même méthodologie que pour le rapport technique.

Il est important de noter que l'extension horizontale de la minéralisation aurifère est supérieure à 2 000 mètres. Il faut noter que du forage additionnel augmenterait selon toute vraisemblance la taille de la ressource. La continuité de la minéralisation continue de se confirmer et la structure est toujours ouverte en longueur et en profondeur. Explor a recoupé de la minéralisation aurifère dans 113 des 118 sondages forés et dans 64 des 65

sondages en coin (« wedges ») effectués jusqu'à maintenant. Explor a concentré ses efforts sur le flanc sud du synclinal et très peu de travaux ont été réalisés sur le flanc nord du synclinal.

Du forage additionnel prévu près de la surface devrait accroître la ressource potentiellement exploitable par fosse à ciel ouvert.

EAST-BAY (QUEBEC)

Historique

En 2007, la Société a signé deux ententes pour l'acquisition de 33 claims miniers de la propriété East Bay, situés dans le canton Duparquet, dans le camp minier de Rouyn-Noranda, au Québec, en considération d'une somme de 15 360 \$ et l'émission de 51 429 actions ordinaires. Les vendeurs ont conservé respectivement une redevance NSR de 1 % et de 2 % dans ces claims.

En janvier 2008, la Société a fait l'acquisition de 20 claims additionnels situés dans le canton Duparquet en considération d'une somme de 12 000 \$ et de l'émission de 125 000 actions ordinaires. Le vendeur a conservé une redevance NSR de 2 % dans ces claims.

En juillet 2009, la Société a acquis 38 claims additionnels situés dans le canton Duparquet en considération d'une somme de 20 000 \$.

En octobre 2010, la Société a acquis 14 claims additionnels situés dans les cantons Duparquet et Hébécourt en considération d'une somme de 33 500 \$. Le vendeur a conservé une redevance NSR de 2 % dans ces claims.

En mars 2014, la Société a acquis 15 claims additionnels situés dans le canton Duparquet en considération de l'émission de 500 000 actions ordinaires. Les vendeurs ont conservé une redevance NSR de 2% dans ces claims.

En avril 2014, la Société a acquis un claim additionnel situé dans le canton Duparquet en considération de l'émission de 50 000 actions ordinaires. Le vendeur a conservé une redevance NSR de 1% dans la propriété.

Localisation

La propriété East Bay est située dans la partie centrale à l'ouest du canton de Duparquet à environ 1 kilomètre à l'ouest de la ville de Duparquet, au Québec. Elle est facilement accessible grâce à une route pavée de deux kilomètres environ qui relie la propriété à la route 101 qui va de Matheson, Ontario à Rouyn-Noranda, Québec. La propriété couvre une superficie d'environ 3 203,71 hectares le long de la zone de la Faille de Porcupine-Destor.

Travaux par Explor

Explor a réalisé une étude et une compilation complète des travaux réalisés par le passé, suivi par de la coupe de ligne, des levés magnétiques et de VLF pour déterminer la localisation des cibles structurales sur la propriété. En juillet 2013, la Société a réalisé un programme de forage sur la propriété. Le forage s'est concentré sur deux cibles le long de la prolifique zone de faille dans les cantons Duparquet et Hébécourt respectivement, et comprenait 5 sondages totalisant 1 224 mètres.

Le secteur de la cible ouest Beattie (canton Duparquet) consistait en un sondage de 1988 lequel a été foré au centre de roches cisailées et altérées hébergeant un intervalle riche en quartz d'une longueur de 0,93 mètre titrant 6,4 g/t Au.

Les quatre sondages forés en 2013 sur cette cible (EXS-13-01 à EXS-13-04) ont été établis conformément au programme de suivi proposé en 1988, mais avec un espacement plus serré. Tous les quatre sondages, représentant un total de 879 mètres ont rencontré une séquence de tufs felsiques hautement cisailés et altérés et des porphyres de quartz, avec des roches volcaniques felsiques subordonnées mafiques et ultramafiques.

L'injection de quartz survient à travers de chaque sondage, avec de la pyrite fine atteignant 1 % localement dans les trois premiers sondages et de 1 à 3 % localement dans le quatrième sondage, le plus profond du programme de forage.

De la faible minéralisation aurifère a été découverte dans le sondage EXS-13-01, lequel a ramené 356 ppb sur 1,5 m et dans le sondage EXS-13-02 qui a ramené 575 ppb sur 1,5 mètre, dans un intervalle d'une longueur de 4,5 mètres titrant 301 ppb. En raison des plis, les mesures d'angle de la carotte sur le tissu tectonique sont très variables à travers des sections de forage mais les pendages sont généralement de 20 à 30 degrés, indiquant un pendage orienté sud-ouest.

De la minéralisation aurifère plus forte a été découverte dans le sondage EXS-13-04, lequel a ramené 1,68 g/t Au sur un intervalle de 2,0 mètres. La roche hôte a l'apparence de la rhyolite, est faiblement pyritisée (1 à 3 % pyrite) et coïncée entre des tufs felsiques et ultramafiques encaissés dans du quartz mylonitique à fortement cisailé.

Le secteur de la cible Wettring (canton Hébécourt) consistait en un lot de cinq sondages réalisés en 1945, dans lesquels plusieurs intersections quartzifère d'un mètre ont ramené entre 1,0 à 4,0 g/t Au. Des veines de quartz ont été rapportées comme étant associées à un cisaillement orienté ONO, une possible faille subsidiaire à faible inclinaison au sud de la zone de faille est-ouest Destor-Porcupine. Le programme de 2013 consistait à localiser et vérifier la faille subsidiaire aurifère proposée orientée ONO.

Le sondage (EXS-13-05) d'une longueur de 345 mètres réalisé sur cette cible a ramené des résultats très encourageants en profondeur et près de la fin du sondage, incluant deux étroites intersections aurifères similaires à celles rapportées en 1945 et une très longue intersection de minéralisation aurifère anormale.

Les deux intersections étroites consistent en 2,61 g/t Au sur 1,2 m dans des tufs volcaniques felsiques fortement cisailés avec une concentration de tourmaline de quartz-dolomite (ankérite) et en 2,0 g/t Au sur 2,0 m d'un porphyre de quartz fortement cisailé avec une concentration de quartz-dolomite (ankérite) marqué par une forte altération de séricite et de 1 à 10 % de pyrite fine disséminée.

Le long intervalle de minéralisation aurifère anormale a été échantillonné sur 19,5 m (64pi), ramenant des analyses allant de 122 à 809 ppb (0,12 à 0,81 g/t). Cet intervalle comprend 12,0 m (39,3 pi) titrant 540 ppb (0,54 g/t) Au, lequel comprenait également un intervalle de 7,5 m (24,6 pi) dans lequel les analyses pour l'or variaient entre 515 à 809 ppb (0,51 à 0,81 g/t) avec une moyenne de 692 ppb (0,69 g/t).

L'épaisse zone anormale est hébergée par un porphyre quartzifère fortement cisailé et séricitique, marqué par une concentration de 10 à 40 % de quartz-dolomite (ankérite) avec de la fuchsite et localement, de la tourmaline et de l'épidote ainsi que des traces de pyrite fine disséminée apparaissant localement. Les mesures d'angle de la carotte sur le tissu tectonique indiquent un pendage vertical très abrupt vers le sud.

Tous les coffrages ont été laissés sur place et recouverts. En se basant sur la présence d'or anormal géochimiquement à fin du sondage EXS-13-05, l'approfondissement de ce sondage serait nécessaire à l'avenir. Dans l'ensemble, 672 échantillons de carottes ont été prélevés et soumis à l'analyse pour l'or au cours de ce programme.

DESTOR (QUÉBEC)

Historique

En février 2007, la Société a conclu une entente pour l'acquisition de dix claims situés dans le canton Destor, dans le camp minier de Rouyn-Noranda, province de Québec. En considération de cette acquisition, la Société a versé 5 000 \$ et a émis 100 000 actions ordinaires et devait réaliser des travaux pour 200 000 \$ avant le 31 décembre 2009. La Société a obtenu une prolongation d'un an de la part du vendeur de la propriété mais devait dépenser 220 000 \$ en travaux d'exploration avant le 31 décembre 2010. En décembre 2010, la Société a obtenu une seconde prolongation d'un an pour effectuer les travaux, soit jusqu'au 31 décembre 2011, en contrepartie de l'émission de 50 000 unités en faveur du vendeur. Chaque unité se compose d'une action ordinaire et d'un bon de souscription valide pour 24 mois, pouvant être exercé au prix de 0,60 \$ l'action. Le vendeur a conservé une redevance NSR de 2,5 % dans les claims. La Société a rempli son obligation de travaux et acquis un intérêt de 100 % dans la propriété Destor.

Localisation

La propriété Destor est située dans la partie centrale du canton de Destor, à environ 42 kilomètres au nord de la ville de Rouyn-Noranda, au Québec. La propriété est facilement accessible grâce à la route 393 qui traverse sa partie nord et qui la relie à la ville de Duparquet, Québec. Elle couvre une superficie d'environ 279 hectares.

Travaux par Explor

La Société a complété une première phase de son programme d'exploration qui consistait en un levé VTEM, et la compilation et l'analyse de toutes les données géologiques connues. Puis, en janvier 2011, la Société a réalisé un programme de forage de 2 500 mètres sur la propriété. Les sondages au diamant EXS-D-11-02, 03 et 05 ont été dirigés sous des sondages historiques ou dans les 100 mètres de ceux-ci, sondages qui avaient retourné des intersections en or encourageantes. Le sondage EXS-D-11-04 a été foré à 200 mètres le long de la projection géologique d'un sondage historique qui avait retourné de la minéralisation aurifère anormale. Les sondages EXS-D-11-01, 06 et 07 ont été forés sur des cibles non vérifiées.

Le forage a permis de découvrir de l'or dans de larges concentrations à partir de zones d'anomalies géochimiques de dix mètres de largeur à des intervalles d'un mètre pour le matériel à plus haute teneur.

Même si des teneurs anormales en or ont été découvertes dans les sept sondages du programme de forage, les sondages EXS-D-11-01, 03, 04 et 06 étaient particulièrement riches. À court terme, la Société ne prévoit pas effectuer des travaux supplémentaires sur cette propriété et c'est pour cette raison qu'elle a déprécié une partie des frais de prospection et d'évaluation.

LAUNAY (QUÉBEC)

Historique

En septembre 2006, la Société a signé une convention d'option afin d'obtenir un intérêt de 100 % pour cinq claims miniers sur la propriété Launay. Pour obtenir un tel intérêt, la Société a versé 30 000 \$ CDN et a émis 250 000 actions ordinaires au cours d'une période de trois ans. Le vendeur a conservé une redevance de 2 % dans la propriété.

En avril 2007, la Société a signé une deuxième convention d'option afin d'obtenir un intérêt de 100 % dans 48 claims additionnels situés dans le canton Launay, Québec. En considération de cette option, la Société a payé 10 000 \$ et a émis 500 000 actions ordinaires de la Société. Le vendeur a conservé une redevance de 2 % dans la propriété.

Localisation

La propriété Launay est située dans la partie nord du canton de Launay, à environ 6 km du village de Launay, Québec. La propriété consiste en 53 claims miniers couvrant une superficie d'environ 2 249,46 hectares. La propriété est facilement accessible par un chemin forestier qui relie la route de Launay – Guyenne à la propriété, à environ 4,5 km du village de Launay.

Travaux par Explor

Au 30 avril 2011, la Société avait déprécié cette propriété ainsi que ses frais de prospection et d'évaluation afin de se concentrer sur d'autres projets. Explor a annoncé en mai 2014 le début d'un programme d'exploration sur la propriété nickélifère Launay. La phase I qui consistait en 60 kilomètres de coupe de lignes et de levés géophysiques afin de déterminer les cibles a été complétée. La phase II qui consiste en un programme de forage au diamant de 1 000 mètres est actuellement en cours.

SAUVÉ (QUÉBEC)

Historique

En décembre 2010, la Société a fait l'acquisition de 30 claims totalisant 1 905 hectares, situés à l'extrémité nord-ouest du canton Sauvé, à six kilomètres de l'ancienne ville minière de Joutel, au Québec et à 50 km au sud-ouest de la ville minière de Matagami, Québec. La Société a versé 25 000 \$ et a émis 250 000 actions ordinaires au cours d'une période de deux ans pour acquérir un intérêt de 100 % dans la propriété Sauvé. Les vendeurs ont conservé une redevance NSR de 2 % dans ces claims.

Localisation

La propriété est facilement accessible par le biais de la route provinciale asphaltée reliant Joutel et Matagami à la ville d'Amos vers le sud et également par un réseau de routes forestières. La propriété se situe dans un environnement géologique offrant un potentiel pour l'or et les métaux de base. Elle se situe sur la bordure est du camp minier de Joutel, où de l'or et des métaux de base ont été extraits au cours des années 1970 jusqu'aux années 1990. Au cours de l'exercice clos le 30 avril 2014, cette propriété ainsi que ses frais de prospection et d'évaluation ont été dépréciés car la Société concentre ses ressources financières sur d'autres projets.

CHESTER (NOUVEAU-BRUNSWICK)

Historique

En février 2013, la Société a signé une entente d'option afin d'acquérir un intérêt de 100% dans soixante-quinze (75) unités de claims adjacentes situées dans le comté de Northumberland, au Nouveau Brunswick, connue localement comme la propriété Chester. Pour acquérir cet intérêt de 100 % dans cette propriété, la Société a déjà versé 50 000 \$ et émis 3 500 000 actions ordinaires. À la date du deuxième anniversaire de l'entente, la Société versera 50 000 \$ et à la date du troisième anniversaire de l'entente, la Société versera 50 000 \$ et émettra 3 000 000 actions ordinaires. Le vendeur a conservé une redevance NSR de 1 % dans la propriété. Il existe une redevance NSR de 1 % sur une partie de la propriété en faveur d'un ancien propriétaire.

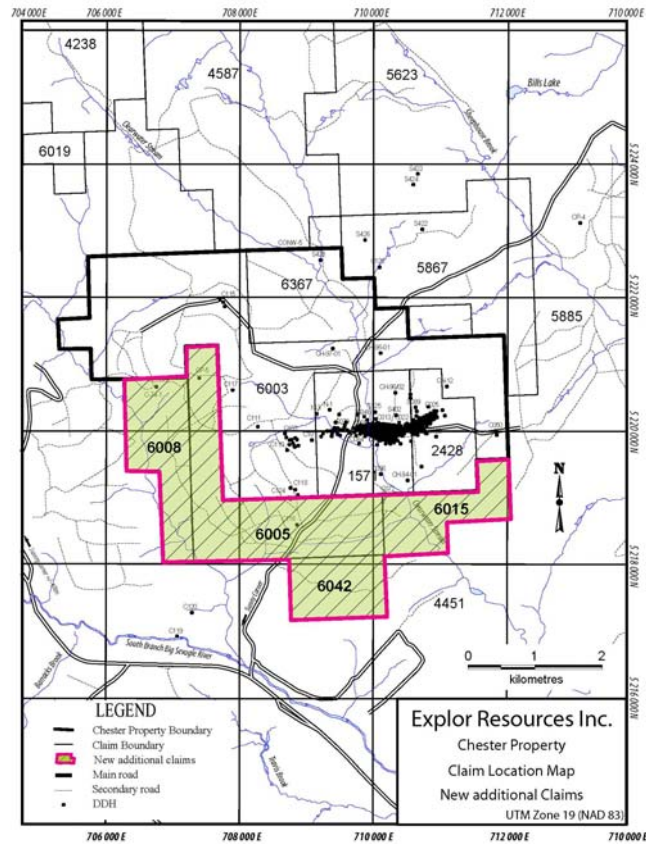
En avril 2013, Explor a signé une entente d'option pour acquérir un intérêt de 100 % dans 39 unités additionnelles adjacentes dans la propriété Chester. Pour acquérir cet intérêt de 100 % dans les unités additionnelles dans la propriété Chester, la Société a versé 30 000 \$ et émis 750 000 actions ordinaires. Les vendeurs ont conservé une redevance NSR de 2,0 % dans les unités de claims additionnelles.

Le 17 avril 2014, la Société a signé une lettre d'intention avec Ressources Brunswick inc. (anciennement Exploration Z-Gold Inc.) (« Brunswick ») octroyant à Brunswick l'option d'acquérir la propriété Chester d'Explor. Le 20 juin 2014, la Société et Brunswick ont modifié la lettre d'intention. Explor octroiera à Brunswick le droit et l'option exclusifs, au cours d'une période de trois ans, d'acquérir 19 claims dans la propriété Chester contre la contrepartie suivante : i) versement à Explor d'une somme totale de 40 000 \$, dont 10 000 \$ à la clôture de la transaction; ii) émission d'un total de 5 000 000 actions ordinaires de Brunswick, dont 1 000 000 à la clôture de la transaction; iii) Brunswick devra assumer l'obligation financière résiduelle de 100 000 \$ en faveur des anciens propriétaires; et iv) Brunswick réalisera un programme d'exploration de 500 000 \$, avec un minimum de 100 000 \$ au cours de la première année de l'entente d'option. Suite à la réalisation de ces conditions au cours d'une période de trois ans, Brunswick aura acquis un intérêt de 100 % dans la propriété. Il y a des redevances NSR préalables sur la propriété en faveur d'anciens propriétaires.

Il est à noter que ceci est une transaction non à distance puisque Christian Dupont est le président et le chef de la direction et que Rodrigue Tremblay est le chef des finances, tant d'Explor que de Brunswick et que Mario Colantonio et Geoff Carter sont tous les deux administrateurs d'Explor et de Brunswick. La clôture des transactions envisagées dans la lettre est assujettie à l'approbation finale de la Bourse de croissance TSX ainsi qu'à l'approbation des actionnaires désintéressés de Brunswick et d'Explor. L'assemblée annuelle et extraordinaire de Brunswick s'est tenue le 12 août 2014 et la transaction a obtenu l'approbation des actionnaires désintéressés de Brunswick. L'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires d'Explor se tiendra en octobre 2014.

Localisation

La propriété Chester consiste maintenant en un total de 114 claims miniers adjacents situés à l'extrémité sud du **camp minier de Bathurst (CMB)**. Elle est située à environ 50 kilomètres ONO de la ville de Miramichi et à environ 70 kilomètres au SO de la ville de Bathurst. La propriété est facilement accessible à partir de Bathurst via la Route 134 vers Miramichi et une route pavée accessible en toutes saisons mène à la propriété. La propriété Chester totalise maintenant 2 508 hectares (6197,40 acres).



Travaux par Explor

La propriété Chester est reconnue comme renfermant un gîte de cuivre et un gîte de sulfures massifs volcanogènes (SMV). Ils sont contenus à l'intérieur de la Formation de Clearwater Stream du Groupe de Sheephouse Brook. Les travaux effectués au cours des dix dernières années ont permis d'établir l'âge de la Formation de Clearwater Stream à $469 \pm 0,3$ millions d'années, soit le même horizon temporel que les gisements Brunswick et autres gisements importants du camp minier de Bathurst.

La phase 1 du programme d'exploration de 2013 sur la propriété de cuivre Chester consistait en un vaste programme d'exploration de terrain a été effectué sur la propriété Chester, qui s'est concentré principalement sur le côté ouest du ruisseau Clearwater dans un secteur n'ayant pas été exploré depuis la fin des années 1950. Le but de ce programme était d'explorer la possibilité de découvrir des zones minéralisées additionnelles près de la surface similaires aux zones connues de cuivre et de VMS de Chester puisqu'il avait déjà été confirmé (par First Narrows en 2004 et par des forages historiques de 1967-68) que la zone principale du gîte de veinules de cuivre existe sur 500 à 700 mètres à l'ouest de la ressource qui a été calculée, tel que démontré dans la carte d'anomalies géochimiques de sol en cuivre ci-jointe.

Le programme de travaux de 2013 a consisté en un programme d'exploration préliminaire décrit brièvement dans ce qui suit :

- 1) Coupe de ligne ou établissement d'une grille. Un total de 74,7 kilomètres de lignes ont été coupées et mesurées;
- 2) Cartographie géologique. La grille complète a été visitée à pied et cartographiée en juillet et en août, pour chercher des affleurements rocheux, des blocs rocheux et de la minéralisation. Des échantillons de ruisseaux ont également été prélevés lorsque requis. L'objectif était de chercher des sections d'horizons favorables de minéralisation (ou minéralisées) à la surface, à l'ouest de la minéralisation connue. L'objectif de ce programme était de faire correspondre le type de roches sous-jacentes avec les connaissances actuelles et les cartes publiées du camp minier de Bathurst. Au cours du programme de cartographie, une nouvelle zone de séricitisation a été découverte, coïncidant avec une très forte anomalie de plomb dans le sol. En suivant cette anomalie en longueur, des roches bien définies du ruisseau Clearwater, altérées et inaltérées, ont été découvertes au sud des anomalies de sol sur plusieurs lignes, définissant une longueur considérable. L'identification de ce type de roches, qui hébergent les gîtes connus de Chester VMS et de veinules de cuivre, est très importante afin de définir le potentiel d'exploration de cette propriété;
- 3) Des levés de magnétomètre de sol et de VLF EM ont été entrepris sur la grille devant être utilisée comme outil de cartographie pour l'interprétation ultérieure des résultats géologiques et géochimiques;
- 4) Un programme d'échantillonnage de sol d'horizons « A » et « B » a été réalisé sur la grille nouvellement établie. Aucun document relatif à des levés d'échantillons de sol ont été découverts dans les vieux dossiers d'évaluation, à l'exception d'une étude de sols QPX datant d'environ 8 à 10 ans.

L'étude de sol a fini par être une étude en deux phases avec 1 993 échantillons de sol prélevés au cours de la première phase. Les échantillons ont été criblés à -80 maille (mesh) (un tamis standard dans le camp minier de Bathurst) et analysé par ICP par Activation Laboratories d'Ancaster, Ontario. Des anomalies en cuivre, en plomb et en zinc ont été relevées. 1 364 échantillons supplémentaires ont été prélevés en octobre sur la grille et sur des lignes de boussole pour compléter et également étendre les anomalies de la première phase. Un total de 19 échantillons de sédiments de ruisseaux et 10 échantillons de roches ont également été prélevés au cours de la phase de cartographie et ont été analysés.

Une étude rapide des données géochimiques indique qu'il y a un secteur relativement petit où le sol est géochimiquement anomal en cuivre et où trois anciens sondages datant approximativement de 1958 ou de 1959, ont été localisés. Trois autres secteurs anomaux pour le cuivre ont été identifiés, tels que démontrés dans la carte d'anomalies géochimiques de sol en cuivre ci-jointe. Dans le secteur nord-ouest de la propriété, il y a une anomalie de cuivre dans le sol, de même que dans les ruisseaux locaux d'écoulement saisonnier. Cette anomalie est près du centre de la grille et au sommet d'une colline. À partir du sommet de la colline, elle s'étend vers l'ouest en descente d'une pente pendant vers l'ouest et s'oriente alors vers le sud-est, aussi en descente et s'écoule vers l'est. À l'est, elle coïncide avec une anomalie en plomb et une anomalie en zinc. Le plomb, étant le moins mobile des trois métaux, a suivi une direction sud-est sur une longueur de plus de 700 mètres à partir de l'ouest vers le sud-est en traversant 5 lignes de la grille. Ceci est une longueur possible allant jusqu'à 900 mètres du NO au SO mais également en aval glaciaire, alors elle pourrait être légèrement étirée. À l'extrémité ouest de l'anomalie, sur une ligne, le drainage est en descente d'une pente vers l'ouest mais au milieu de l'écoulement et la direction de la glace est vers le sud-est. L'anomalie de sol est également associée à une anomalie d'un levé de magnétomètre de sol et une anomalie de sol de type VLF. Des roches volcaniques favorables sur le flanc sud avec des roches de base sur le flanc nord indiquent l'interprétation d'une faille de chevauchement majeure. Une autre coïncidence d'anomalie en cuivre et en plomb survient dans la zone centrale sud-est du secteur quadrillé. Elle est environ à la même élévation que l'anomalie principale mentionnée ci-dessus mais il y a une vallée entre elles et elle est légèrement en amont-glaciaire. Des altérations favorables de la roche encaissante ont été observées dans le secteur de cette anomalie au cours de la cartographie et il y a plusieurs sondages historiques peu profonds datant des années 1956 à 1959 effectués dans ce secteur avec des valeurs en cuivre irrégulières. De l'échantillonnage de sol supplémentaire a été réalisé dans ce secteur mais les résultats ne sont pas encore disponibles. Cependant, même sans les données additionnelles de sol, il y a une importante anomalie de sol non vérifiée, peu d'affleurements rocheux, et une géologie potentiellement favorable qui méritent une vérification par sondages.

Explor prévoit effectuer des travaux géophysiques de sol supplémentaires consistant en des levés Max/Min sur les anomalies principales en plomb et en cuivre, de même que quelques lignes supplémentaires de géophysiques sur d'autres anomalies de sol, et possiblement un levé gravimétrique sur les meilleures anomalies Max/Min. La phase I du programme d'exploration a déterminé plusieurs cibles d'exploration, tant près de la surface qu'en profondeur sur le groupe de claims de Chester à l'ouest du ruisseau Clearwater. Ce secteur est une zone qui n'a pas été explorée par des méthodes préliminaires depuis environ 1959. L'échantillonnage de sol et les procédures modernes d'analyses géochimiques des sols se sont révélés précieux dans ce programme jusqu'à maintenant afin de définir des cibles d'une géologie favorable qui peuvent être vérifiées et raffinées davantage grâce au programme géophysique mentionné préalablement, suivi par du forage au diamant.

Analyse des travaux d'exploration

La Société a engagé durant l'exercice clos le 30 avril 2014, des dépenses en travaux de prospection et d'évaluation totalisant 2 022 119 \$ (4 369 417 \$ en 2013). La Société a déprécié des travaux de l'ordre de 5 263 915 \$ (642 097 \$ en 2013) sur huit propriétés minières.

ONTARIO							
	Timmins Porcupine West	Golden Harker	Kidd Twp	PG-101	Eastford Lake	Carnegie	Prosser
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Géologie	514 646	-	39 677	-	-	4 852	-
Forages	663 717	-	-	-	-	-	-
Analyses	28 276	-	138	-	-	-	-
Coupe de ligne	10 650	-	3 472	-	-	7 155	-
Géophysique	1 820	-	3 000	-	-	27 709	-
Frais de location	71 420	-	-	-	-	-	-
Frais généraux d'exploration	58 724	1 087	7 223	854	854	853	854
Total	1 349 253	1 087	53 510	854	854	40 569	854

	QUÉBEC		NOUVEAU-BRUNSWICK
	East Bay	Sauvé	Chester
	\$	\$	\$
Géologie	53 749	-	295 398
Forages	135 270	-	-
Analyses	8 739	-	47 777
Géophysique	-	-	9 450
Frais de location	257	-	1 956
Frais généraux d'exploration	10 353	284	11 905
Total	208 368	284	366 486

Analyse des acquisitions, dépréciations et renouvellement de claims miniers

Ces montants représentent les coûts inhérents aux paiements en argent ou en actions de la Société suite à des conventions d'option d'acquisition de propriétés minières, au cours de l'exercice financier clos le 30 avril 2014.

Propriétés	Paiements en argent	Paiements en actions
	\$	\$
Chester	25 000	240 000
Timmins Porcupine West	-	40 000
East Bay	-	37 500
	25 000	317 500

Les redevances sur les propriétés minières se détaillent comme suit :

NOM DU PROJET	REDEVANCE	NOM DU PROJET	REDEVANCE
Sauvé	2 %	Prosser	2 %
East Bay	1 % et 2 %	Destor	2,5 %
Carnegie	2 %	Timmins Porcupine West	3 % et 2 %
Eastford Lake	2 %	PG-101	2 %
Chester	1 % et 2 %	Golden Harker	2 %
Kidd Township	2 %	Launay	2 %

Personne responsable de l'information technique

La personne qualifiée en vertu du Règlement 43-101, responsable de l'information technique de la Société est monsieur Christian Dupont, ingénieur.

PERFORMANCE GLOBALE DE L'EXERCICE

À la suite des analyses effectuées au cours de l'exercice 2014, la Société a déprécié une partie des propriétés PG-101 et Chester et la totalité des propriétés Prosser et Sauvé. Explor a également déprécié des frais de prospection et d'évaluation sur les propriétés Eastford Lake, Carnegie, Golder Harker, Kidd Township, Prosser, Destor, Sauvé et Chester, et ce afin de refléter l'orientation de la Société de consacrer ses ressources financières sur d'autres projets miniers plus prioritaires. Dans le cadre de ses projets miniers, la Société a fait pour 2 022 119 \$ en frais de prospection et d'évaluation.

Explor a émis 200 000 actions pour un montant de 40 000 \$ conformément à une entente signée relative à la propriété Timmins Porcupine West.

Explor a émis 550 000 actions pour un montant de 37 500 \$ dans le cadre de nouvelles ententes signées relatives à la propriété East Bay.

Explor a payé 25 000 \$ en espèces et a émis 1 200 000 actions pour un montant de 240 000 \$ conformément à une entente signée pour la propriété Chester. La Société a également signé une lettre d'intention avec Ressources Brunswick inc. relativement à la vente de certains claims de la propriété Chester.

Au cours de l'exercice clos le 30 avril 2014, la Société a clôturé trois placements privés et une offre de droits totalisant 35 631 \$ en actions ordinaires et 1 211 100 \$ en actions accréditatives.

Au cours de l'exercice clos le 30 avril 2014, la Société a octroyé 2 020 000 options d'achats d'actions à des consultants, des consultants en relations aux investisseurs, à des dirigeants et à des administrateurs d'Explor.

En novembre 2013, la Société a regroupé ses actions à raison d'une nouvelle action pour chaque cinq actions émises.

INFORMATION ANNUELLE CHOISIE

Les états financiers pour l'exercice clos le 30 avril 2014 ont été préparés conformément aux IFRS. Toutes les valeurs monétaires figurant dans ce rapport de gestion sont exprimées en dollars canadiens.

Principales informations financières (auditées)

Le tableau suivant résume certaines données financières présentées à l'état de la situation financière de la Société :

EXERCICES CLOS LES 30 AVRIL	2014	2013	2012
	\$	\$	\$
Actif total	32 952 044	38 819 882	37 615 731
Passif total	1 188 689	2 275 771	3 004 379
Revenus	14 871	32 834	21 574
Perte nette	6 302 834	1 138 226	2 747 498
Perte par action de base et diluée	0,15	0,04	0,02

Au 30 avril 2014, notre actif total s'établit à 32 952 044 \$ comparé à 38 819 882 \$ au 30 avril 2013. La variation importante entre ces périodes est principalement les actifs de prospection et d'évaluation ainsi que les dépôts à terme réservés à la prospection et à l'évaluation. Le passif total est 1 188 689 \$ (2 275 771 \$ en 2013) et est constitué de 174 041 \$ (104 663 \$ en 2013) pour ses créiteurs et charges à payer, de 330 \$ (104 872 \$ en 2013) pour son découvert bancaire, de 887 435 \$ (1 016 899 \$ en 2013) pour ses impôts sur le résultat et impôts différés et de 126 883 \$ (1 049 337 \$ en 2013) pour l'autre passif, représentant l'obligation de la Société suite aux financements accreditifs réalisés. Au 30 avril 2014, les capitaux propres sont de 31 763 355 \$ tandis qu'ils étaient à 36 544 111 \$ au 30 avril 2013. Au 30 avril 2014, les liquidités dont dispose la Société s'élèvent à 152 123 \$ et son fonds de roulement s'élève à environ 132 000 \$. La Société a des dépôts à terme garantis pour une somme de 152 123 \$ dans deux institutions financières et ceux-ci portent intérêt entre 1,3 %, et 0,8 %.

Informations trimestrielles (non auditées)

	30 avril 2014 \$	31 janvier 2014 \$	31 octobre 2013 \$	31 juillet 2013 \$	30 avril 2013 \$	31 janvier 2013 \$	31 octobre 2012 \$	31 juillet 2012 \$
Total de l'actif	32 952 044	33 443 709	39 051 550	39 373 873	38 819 882	38 431 513	36 503 425	37 918 438
Total du passif	1 188 689	390 259	2 240 785	2 417 672	2 275 771	3 175 667	2 432 025	3 384 643
Revenus	14 871	13 168	6 400	1 946	12 608	4 015	13 127	3 084
Perte nette et perte globale	837 138	4 694 762	563 561	207 373	369 060	224 564	464 720	79 882
Perte nette par action de base et diluée par action	0,02	0,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Résumé des dépenses d'administration des quatre derniers trimestres

	30 avril 2014	31 janvier 2014	31 octobre 2013	31 juillet 2013
	\$	\$	\$	\$
Entretien et réparations	305	246	297	280
Taxes et permis	5 252	2 050	2 671	4 629
Frais de location	9 763	8 107	8 021	7 914
Frais de bureau	11 389	6 948	12 353	7 039
Assurances administrateurs	3 188	3 189	3 188	3 188
Compensation payée relativement au maintien de claims miniers	2 400	17 931	-	36 450
Frais de déplacement, promotion et représentation	84 002	33 163	39 991	15 917
Inscription, registrariat et information aux actionnaires	42 192	44 376	60 271	19 383
Honoraires consultants	92 349	114 970	92 150	109 236
Honoraires professionnels	35 789	77 569	123 883	37 966
Amortissement des immobilisations corporelles	4 089	2 776	2 776	2 776
Rémunération et paiements fondés sur des actions	375	2 125	218 125	14 625
Intérêts et frais bancaires	8 850	4 138	4 496	1 304
Dépréciation d'actifs de prospection et d'évaluation	347 508	5 644 586	-	-
Impôts de la Partie XII.6	88 229	-	-	-
Compensation aux investisseurs	34 035	-	-	-
Radiation d'obligation liée aux financements accréditifs	-	(777 918)	-	-
Impôts futurs	(465 195)	-	-	-

- a) Pour la période de trois mois close le 30 avril 2014, la Société a enregistré des frais de voyages et de promotion par la participation à des congrès au Canada, en Europe et aux États-Unis.
- b) Lors de la période de trois mois close le 31 octobre 2013, les honoraires professionnels ont augmenté en comparaison aux autres trimestres, car la direction a déboursé des honoraires juridiques de 56 760 \$ pour la préparation de l'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires tenue le 22 octobre 2013, du regroupement du capital-social de la Société ainsi que pour la préparation d'un prospectus simplifié. Également, pour la même période, la Société a déboursé un montant de 41 055 \$ pour des honoraires d'audit.
- c) Des compensations relativement au maintien de claims miniers ont été payées au Ministère des ressources naturelles du Québec pour des travaux que la Société devait effectuer.
- d) Durant le trimestre clos le 31 octobre 2013, la Société a enregistré une rémunération et paiements fondés sur des actions d'un montant de 216 000 \$ pour l'octroi 1 800 000 d'option d'achat d'action pour ses administrateurs, dirigeants et consultants.
- e) Durant le trimestre clos le 31 janvier 2014, la Société a déprécié un montant de 566 250 \$ pour les propriétés minières PG-101 située en Ontario et Chester située au Nouveau-Brunswick et un montant de 5 078 336 \$ en frais de prospection et d'évaluation pour cinq propriétés minières.
- f) Au 30 avril 2014, la Société a enregistré l'impôt de la Partie XII.6 en relation avec les placements accréditifs de 88 229 \$ ainsi qu'une compensation aux investisseurs de 34 035 \$.
- g) Au 31 janvier 2014, la Société a radié l'obligation liée aux financements accréditifs d'un montant de 777 918 \$ car elle n'a pas complété les travaux statutaires dans les délais prescrits.

États de la perte nette et de la perte globale pour les exercices clos les 30 avril

De par son statut de société d'exploration minière, Explor ne génère aucun revenu régulier de sorte qu'elle doit assurer sa survie par l'émission de capital actions.

Revenus

Les revenus enregistrés sont des intérêts reçus et autres revenus.

Le tableau suivant résume certaines données financières présentées à l'état de la perte nette et de la perte globale pour les exercices clos les 30 avril :

	2014	2013
	<u>\$</u>	<u>\$</u>
Entretien et réparations	1 128	1 859
Taxes et permis	14 602	6 983
Frais de location	33 805	49 768
Frais de bureau	37 729	58 186
Assurances administrateurs	12 753	12 459
Compensation payée relativement au maintien de claims miniers	56 781	102 200
Frais de déplacement et représentation	173 073	334 466
Inscription, registrariat et information aux actionnaires	166 222	162 567
Honoraires consultants	408 705	433 626
Honoraires professionnels	275 207	183 112
Amortissement des immobilisations corporelles	12 417	13 093
Rémunération et paiements fondés sur des actions	235 250	11 050
Intérêts et frais bancaires	18 788	8 596
Dépréciation d'actifs de prospection et d'évaluation	5 992 094	795 796
Impôts de la partie XII.6	88 229	12 666
Radiation d'obligation liée aux financements accreditifs	(777 918)	-
Compensation aux investisseurs	34 035	-
Impôts futurs	(465 195)	-

Charges

Au cours de l'exercice clos le 30 avril 2014, la perte avant impôts de la Société se situe à 6 768 029 \$ comparativement à 2 153 593 \$ au 30 avril 2013. Les principales variations sont :

- Les frais de bureau, les frais de location ainsi que les frais de déplacement et représentation ont tous diminué car les activités de la Société ont ralenti en comparaison de l'exercice clos le 30 avril 2013 afin de tenir compte de la liquidité de la Société.
- Au cours de l'exercice 2014, des sommes totalisant 56 781 \$ ont été payées au Ministère des ressources naturelles afin de se conformer pour le maintien de claims miniers sur ses propriétés minières au Québec. Ces montants peuvent varier selon les travaux à effectuer.
- La Société a comptabilisé 126 022 \$ pour des honoraires légaux, tandis que 47 820 \$ sont liés aux honoraires d'audit. Les honoraires professionnels additionnels sont liés aux frais de secrétariat, traduction, réception, comptabilité ainsi que la gestion auprès des différentes autorités compétentes.
- La Société a comptabilisé une somme de 235 250 \$ pour l'attribution de 2 020 000 options d'achat d'actions à des consultants pour les relations avec les investisseurs, des consultants, dirigeants et administrateurs de la Société. Cela représente une augmentation par rapport à l'an dernier car la Société n'avait pas octroyé de nouvelles options d'achats d'actions à ses administrateurs et dirigeants au cours de l'exercice clos le 30 avril 2013.
- Une augmentation de 5 196 298 \$ est observée pour la dépréciation d'actifs de prospection et d'évaluation et dans ce cas-ci, la variation n'est pas pertinente puisqu'il s'agit de propriétés minières différentes et qu'on ne peut comparer les travaux qu'ils y ont été faits de même que le coût de l'acquisition de la propriété minière.

FLUX DE TRÉSORERIE

Les mouvements de trésorerie affectés aux activités opérationnelles s'élèvent à 1 037 859 \$. Une somme de 119 038 \$ a servi aux activités d'investissement. La Société a déboursé 2 047 119 \$ en travaux de prospection et d'évaluation et en claims miniers. Par ailleurs, la Société a acquis de l'équipement informatique pour un montant de 4 776 \$.

Au cours de l'exercice clos le 30 avril 2014, la Société a encaissé 1 067 731 \$ suite à trois placements privés et une offre de droits. Les frais d'émission applicables se sont élevés à 86 208 \$. Au 30 avril 2014, la Société a un dépôt à

terme de 75 905 \$ portant intérêt au taux de 1,3 %, échéant en août 2014. Elle a également d'autres dépôts à terme pour un montant total de 76 218 \$, portant intérêt au taux de 0,8 % échéant en janvier 2015 et rachetables en tout temps.

Ces activités de financement sont directement liées aux secteurs d'activités d'Explor et sont conformes aux plans de la direction.

QUATRIÈME TRIMESTRE

Le quatrième trimestre s'est soldé par une perte nette de 837 138 \$. Cela s'explique principalement par une dépréciation d'actifs de prospection et d'évaluation pour un montant de 347 508 \$, par les frais de voyage, de promotion et représentation pour un montant de 84 002 \$, par l'impôt de la partie XII.6 ainsi que par la compensation aux investisseurs. Au cours du quatrième trimestre, la Société a fait pour 244 774 \$ en travaux de prospection et d'évaluation.

Au cours du quatrième trimestre clos le 30 avril 2014, la Société a acquis des claims miniers pour la propriété East Bay pour un montant de 37 500 \$ par émission d'actions. Explor s'est concentré à faire connaître la Société en participant à des congrès et à diverses rencontres avec des investisseurs à l'étranger.

SOURCE DE FINANCEMENT

En juin 2013, la Société a clôturé un placement privé représentant 750 000 \$ en actions accréditives, qui sera affecté aux travaux de prospection et d'évaluation au Québec et dont elle aura jusqu'au 31 décembre 2014 afin de respecter ses obligations.

En décembre 2013, la Société a clôturé un placement privé représentant 300 000 \$ en actions accréditives, qui sera affecté aux travaux de prospection et d'évaluation au Québec et dont elle aura jusqu'au 31 décembre 2014 afin de respecter ses obligations.

En décembre 2013, la Société a déposé un prospectus simplifié définitif auprès des commissions des valeurs mobilières des provinces canadiennes suivantes : Colombie Britannique, Alberta, Saskatchewan, Ontario et Québec, relativement à un placement de droits pour lever un produit brut de 8 193 298 \$ (le « placement de droits »). Le 20 décembre 2013, la Société a obtenu le visa définitif pour le prospectus. Conformément au placement de droits, chaque porteur d'actions ordinaires d'Explor (les « actions ordinaires ») inscrit aux registres le 7 janvier 2014 (la « date de clôture ») a reçu deux droits (collectivement désignés « un droit ») pour chaque action ordinaire détenue. Chaque droit donnait droit à son porteur d'acheter une action ordinaire à un prix de souscription de 0,10 \$ l'action ordinaire (le « prix de souscription ») jusqu'au 7 février 2014. Le placement de droits comprenait un privilège de souscription supplémentaire en vertu duquel les porteurs de droits qui exerçaient intégralement leurs droits avaient droit de souscrire à des actions ordinaires supplémentaires, si disponibles, qui n'avaient pas été souscrites autrement dans le placement de droits. À la date de clôture du placement de droits, 160 398 droits avaient été exercés et 16 912 droits ont été exercés en vertu du privilège de souscription supplémentaire, pour un total de 177 310 droits représentant une somme de 17 731 \$.

En avril 2014, la Société a clôturé un placement privé représentant 17 900 \$ en actions ordinaires et 161 100 \$ en actions accréditives qui sera affecté aux travaux de prospection et d'évaluation au Québec et dont elle aura jusqu'au 31 décembre 2015 afin de respecter ses obligations.

Puisque certains financements réalisés se composent d'unités accréditives, la Société se voit dans l'obligation d'attribuer les dépenses en prospection et d'évaluation dans un temps donné. De plus, la Société effectue des financements par actions ordinaires afin de pouvoir payer ses dépenses courantes. La direction est consciente qu'elle devra continuer ses efforts afin d'effectuer d'autres financements pour poursuivre ses projets. L'exploration et la mise en valeur des propriétés de la Société pourraient dans le futur nécessiter beaucoup plus de ressources financières. Par le passé, la Société a pu compter sur sa capacité à se financer par des placements privés et par des placements publics. Cependant, il n'y a aucune garantie qu'elle sera en mesure de le faire pour l'avenir.

OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Au 30 avril 2014, suite à des conventions d'actions accréditatives, la Société doit dépenser en frais de prospection et d'évaluation un montant de 718 790 \$ au plus tard le 31 décembre 2014 et 161 100 \$ au plus tard le 31 décembre 2015. Comme la Société ne possède pas les liquidités nécessaires pour respecter ces obligations statutaires, il subsiste un risque financier supplémentaire pour la Société. De plus, la Société étant au stade de l'exploration, elle n'a pas de revenu provenant de son exploitation. Par conséquent, la Société dépend de sa capacité à obtenir du financement afin de s'acquitter de ses engagements et obligations dans le cours normal de ses activités. La direction cherche périodiquement à obtenir du financement sous forme d'émission d'actions, d'exercice de bons de souscription et d'options d'achat d'actions afin de poursuivre ses activités et malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir. Actuellement, la direction de la Société est optimiste qu'elle pourra réunir suffisamment de liquidités pour prendre en charge ses passifs financiers et ses passifs financiers futurs provenant de ses engagements pour les douze prochains mois.

Propriété Chester

En février 2013, la Société a signé une entente d'options pour l'acquisition de la propriété Chester. Pour acquérir un intérêt de 100 % dans 75 unités de claims adjacentes situées dans le comté de Northumberland, province du Nouveau-Brunswick, la Société a déjà versé 50 000 \$ et émis 1 300 000 actions ordinaires. À la date du deuxième anniversaire de l'entente, la Société versera 50 000 \$ et à la date du troisième anniversaire de l'entente, la Société versera 50 000 \$. Le vendeur a conservé une redevance NSR de 1 % sur la propriété et il existe une redevance NSR de 1 % sur certains claims en faveur d'un ancien propriétaire.

Entente avec Burns Figa & Will P.C.

En mai 2013, la Société a signé une entente de représentation avec la firme d'avocats Burns Figa & Will P.C. du Colorado afin que celle-ci agisse en tant qu'agent de liaison principal (PAL) afin d'assister Explor auprès de la bourse américaine OTCQX. Pour respecter son engagement, la Société versera à cette firme une somme annuelle de 5 000 \$ US.

Entente avec les premières Nations

En juin 2013, la Société a signé un protocole d'entente avec les premières Nations Flying Post et Mattagami (les « premières nations ») quant à l'exploration de la propriété Timmins Porcupine West. Cette entente était nécessaire afin de se conformer aux nouvelles lois en Ontario quant à l'exploration des territoires touchés par des droits ancestraux des premières nations. Dans le cadre de cette entente, la Société a émis un total de 1 000 000 d'actions ordinaires aux premières nations. La Société versera 2 % des coûts directs d'exploration dépensés sur la propriété Timmins Porcupine West à partir de la date de signature de l'entente avec les premières nations. Finalement, la Société a versé la somme de 2 000 \$ en 2013, aux premières nations à titre de frais de négociation.

Lettre d'intention envers Ressources Brunswick inc. sur la propriété Chester

En juin 2014, Ressources Explor inc. (Explor) et Ressources Brunswick inc. (Brunswick) ont modifié la lettre d'intention du 17 avril 2014 concernant la propriété Chester. Suite à l'entente d'option modifiée, Brunswick pourrait acquérir un intérêt de 100 % dans 19 unités de claims miniers de la propriété Chester pour la contrepartie suivante : le versement d'une somme de 10 000 \$ en espèces et l'émission de 1 000 000 d'actions à Explor à la signature de l'entente; le versement de 10 000 \$ en espèces et l'émission de 1 333 333 actions à Explor au premier anniversaire de l'entente et le versement de 50 000 \$ en espèces aux anciens propriétaires avant le 26 février 2015 et effectuer des travaux de prospection et d'évaluation sur la propriété pour une somme de 100 000 \$; le versement d'une somme de 10 000 \$ en espèces et l'émission de 1 333 333 actions à Explor à la date du deuxième anniversaire de l'entente et le versement de 50 000 \$ en espèces aux anciens propriétaires avant le 26 février 2016 et effectuer des travaux de prospection et d'évaluation sur la propriété pour la somme de 200 000 \$; le versement de la somme de 10 000 \$ en espèces et l'émission de 1 333 334 actions à Explor à la date du troisième anniversaire de l'entente et effectuer des travaux de prospection et d'évaluation sur la propriété pour la somme de 200 000 \$. Cette transaction est assujettie à l'approbation des actionnaires désintéressés de Brunswick et d'Explor ainsi qu'à l'approbation de la Bourse de croissance TSX.

Passifs éventuels

La Société se finance en partie par l'émission d'actions accréditives, cependant il n'y a pas de garantie que les fonds dépensés par la Société seront admissibles comme frais d'exploration canadiens (FEC), même si la Société s'est engagée à prendre toutes les mesures nécessaires à cet effet. Le refus de certaines dépenses par les autorités fiscales aurait des conséquences fiscales négatives pour les investisseurs. En vertu des conventions d'actions accréditives signées dans le passé, au 30 avril 2014, la Société est en défaut de FEC pour un montant d'environ 2 625 000 \$. Ces montants se devaient d'être engagés avant la date statutaire du 31 décembre 2013. Comme les travaux de prospection et d'évaluation n'ont pas été complétés dans les délais prescrits, il subsiste un risque financier important pour la Société ainsi qu'un risque fiscal important pour les investisseurs. La pénalité maximale potentielle pour la Société relativement au non-respect de ses engagements est d'environ 990 000 \$. La Société a jusqu'en décembre 2014 pour produire les formulaires de renonciation modifiés relatifs au montant de 2 625 000 \$ de FEC qui n'ont pas été engagés avant le 31 décembre 2013. À défaut de quoi, chacune des autorités fiscales (fédérale et Québec) pourrait imposer une pénalité pouvant atteindre 25 % de l'excédent auquel la Société a renoncé et qui n'a pas été engagé en FEC. Advenant le cas, tout montant en relation avec ce non-respect réglementaire sera alors comptabilisé aux résultats de l'exercice concerné.

Dette à long terme

La Société n'a aucune dette à long terme.

OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES ET OBJECTIFS COMMERCIAUX

Société contrôlée par le président de Ressources Explor inc.

Au cours de l'exercice clos le 30 avril 2014, la Société a encouru des honoraires de consultants administratifs d'un montant de 116 400 \$ (143 250 \$ en 2013), des frais généraux d'administration d'un montant de 23 630 \$ (25 279 \$ en 2013), des frais d'exploration d'un montant de 403 489 \$ (337 524 \$ en 2013) et des frais de location d'un montant de 18 000 \$ (36 000 \$ en 2013). Le solde à payer à cette société liée est de 36 346 \$ (37 174 \$ en 2013).

Société contrôlée par un administrateur de Ressources Explor inc.

Au cours de l'exercice clos le 30 avril 2014, la Société a encouru des frais de prospection et d'évaluation pour un montant de 45 000 \$ (10 500 \$ en 2013). Le solde à payer à cette société est nul.

Membres du conseil d'administration et chef des finances

Au cours de l'exercice clos le 30 avril 2014, la Société a encouru des honoraires de consultants administratifs d'un montant de 4 500 \$ (0 \$ en 2013), des frais généraux d'administration d'un montant de 666 \$ (0 \$ en 2013), des honoraires professionnels d'un montant de 12 260 \$ (0 \$ en 2013) et des frais d'émission d'actions d'un montant de 5 000 \$ (0 \$ en 2013).

Ces opérations sont mesurées au montant de la contrepartie convenue entre les parties aux accords. Les soldes sont généralement réglés en espèces.

Au cours de l'exercice clos le 30 avril 2014, la rémunération à base d'actions pour des membres du conseil d'administration et les principaux dirigeants de la Société est de 199 700 \$ (0 \$ en 2013).

PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Déclaration de conformité

Les présents états financiers de Ressources Explor inc. ont été préparés par la direction conformément aux IFRS. Les méthodes comptables énoncées ci-dessous ont été appliquées d'une manière uniforme à toutes les périodes présentées dans les présents états financiers, sauf indication contraire.

Monnaie fonctionnelle

La monnaie de présentation et la monnaie de l'ensemble des opérations de la Société est le dollar canadien, puisqu'il représente la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel la Société exerce ses activités

Conversion de devises

Les états financiers de la Société sont présentés en devises canadiennes, ce qui correspond à la devise fonctionnelle. Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours de change en vigueur au moment où elles sont

effectuées. À chaque arrêté des comptes, les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis aux cours de clôture. Les différences de change qui résultent des opérations sont inscrites au compte de résultat de la période. Les différences de change liées à des opérations d'exploitation sont enregistrées dans le résultat opérationnel de la période; les différences de change liées à des opérations de financement sont comptabilisées en résultat ou en capitaux propres.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La Société présente dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, l'encaisse (découvert bancaire) et les dépôts à terme ayant une échéance initiale égale ou inférieure à trois mois à compter de la date d'acquisition.

Crédit d'impôt relatif aux ressources et crédit d'impôts miniers

La Société a droit à un crédit d'impôt relatif aux ressources de 35 % sur les dépenses d'exploration admissibles engagées dans la province de Québec. De plus, la Société a droit à un crédit d'impôts miniers équivalent à 16 % de 50 % des dépenses d'exploration admissibles, déduction faite du crédit d'impôt relatif aux ressources. Ces montants sont comptabilisés en fonction des estimations de la direction et à condition que la Société soit raisonnablement assurée qu'ils seront encaissés. À ce moment, le crédit d'impôt relatif aux ressources et le crédit d'impôts miniers sont portés en réduction des frais de prospection et d'évaluation.

Dépôts à terme réservés à la prospection et à l'évaluation

Les dépôts à terme réservés à la prospection et à l'évaluation représentent le produit de financements accreditifs non dépensés. Selon les restrictions imposées par ces sources de financement, la Société doit consacrer les fonds encaissés à la prospection et à l'évaluation de propriétés minières. Suite aux conventions d'actions accreditives réalisées, au 30 avril 2014, la Société doit dépenser en frais de prospection et d'évaluation un montant s'élevant à environ 879 890 \$ (4 311 255 \$ en 2013). Les souscriptions à recevoir et les dépôts à terme réservés à la prospection et à l'évaluation dont dispose la Société s'élèvent à 331 123 \$ au 30 avril 2014. Par conséquent, à cette date, la Société ne possède pas les liquidités nécessaires pour respecter ses engagements financiers qui devront être honorés avant le 31 décembre 2014. Ceci augmente le risque que les fonds ne soient pas dépensés en frais de prospection et d'évaluation.

Actifs de prospection et d'évaluation

Les dépenses engagées avant que l'entité n'ait obtenu les droits légaux de prospecter une zone spécifique sont comptabilisées en charge. Les dépenses liées au développement des ressources minérales ne sont pas comptabilisées en tant qu'actifs de prospection et d'évaluation. Les dépenses liées au développement sont inscrites à l'actif seulement après que la faisabilité technique et la viabilité commerciale d'une zone spécifique aient été démontrées et lorsque les critères de comptabilisation d'IAS 16 *Immobilisations corporelles* ou d'IAS 38 *Immobilisations incorporelles* sont satisfaits.

Tous les coûts associés à l'acquisition de biens et aux activités de prospection et d'évaluation sont capitalisés aux actifs de prospection et d'évaluation. Les coûts capitalisés sont limités aux coûts reliés aux acquisitions et aux activités de prospection et d'évaluation pouvant être associés à la découverte de ressources minérales spécifiques, ce qui exclut les coûts liés à la production (frais d'extraction), et les frais d'administration et autres coûts indirects similaires. Les dépenses de prospection et d'évaluation sont capitalisées lorsqu'elles satisfont à tous les critères suivants :

- elles sont destinées à être utilisées pour la production de minerais ;
- les propriétés ont été acquises et les dépenses ont été engagées en vue d'une utilisation durable; et
- elles ne sont pas destinées à être vendues dans le cours normal des affaires.

Les coûts reliés à l'acquisition des propriétés minières et aux dépenses de prospection et d'évaluation sont capitalisés par propriété jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale soient démontrées. Lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les coûts capitalisés aux actifs de prospection et d'évaluation sont reclassés à titre d'actifs miniers en développement et amortis selon la méthode des unités de production. Les actifs de prospection et d'évaluation sont soumis à un test de dépréciation avant le reclassement, et toute perte de valeur est alors comptabilisée. Jusqu'à maintenant, aucune faisabilité technique ni aucune viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale n'a été démontrée.

La Société revoit périodiquement les faits et circonstances indiqués à la norme IFRS 6 indiquant la nécessité de soumettre les actifs de prospection et d'évaluation à des tests de dépréciation. Lorsque les faits et circonstances suggèrent que la valeur comptable d'un actif de prospection et d'évaluation peut excéder sa valeur recouvrable, l'actif est soumis à un test de dépréciation. La valeur recouvrable correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité de l'actif (valeur actuelle des flux de trésorerie attendus). Lorsque la valeur recouvrable d'un actif de prospection et d'évaluation est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif est ramenée à sa valeur recouvrable par la comptabilisation d'une perte de valeur. La valeur comptable des actifs de prospection et d'évaluation ne représente pas nécessairement la valeur présente ou future.

Une perte de valeur comptabilisée antérieurement pour un actif de prospection et d'évaluation est reprise s'il y a eu une augmentation du potentiel de service estimé de l'actif, résultant soit de son utilisation, soit de sa vente, depuis la date à laquelle une perte de valeur a été comptabilisée pour la dernière fois pour cet actif. Si tel est le cas, la valeur comptable de l'actif est augmentée à hauteur de sa valeur recouvrable, sans être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours d'exercices antérieurs.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité (valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus). Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède la valeur recouvrable. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa valeur recouvrable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût historique diminué du cumul des pertes de valeur. Le coût historique tient compte de tous les coûts directement attribuables à l'acquisition. La Société répartit le montant initialement comptabilisé au titre d'un élément d'immobilisation à ses parties significatives et amortit séparément chacune des parties. Les valeurs résiduelles, la méthode d'amortissement et la durée d'utilité des actifs sont revues chaque année et ajustées au besoin.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé selon la méthode dégressive et selon les taux indiqués ci-après :

Améliorations locatives	30 %
Équipement d'exploration	20 %
Mobilier de bureau	20 %
Matériel informatique	55 %

Instruments financiers

Les actifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement parmi les catégories suivantes : placements détenus jusqu'à leur échéance, disponibles à la vente, prêts et créances et à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVBRN »). Leur classement dépend de l'objet visé lorsque les instruments financiers ont été acquis ou émis, de leurs caractéristiques et de leur désignation par la Société. La comptabilisation à la date de transaction est utilisée.

Placements détenus jusqu'à leur échéance

Les placements détenus jusqu'à leur échéance sont des actifs financiers non dérivés, assortis de paiements déterminés ou déterminables et d'une échéance fixe, que la direction de la Société a l'intention manifeste et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance. Après la comptabilisation initiale, les placements détenus jusqu'à leur échéance sont évalués au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué de toute perte de valeur. La Société n'a aucun actif financier dans cette catégorie.

Disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant disponibles à la vente, ou qui ne sont pas classés dans les prêts et créances, dans les placements détenus jusqu'à leur échéance ni dans les actifs à la JVBRN. Les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur, les gains et les pertes non réalisés étant inclus dans les autres éléments de la perte globale jusqu'à ce qu'ils soient réalisés, moment où le gain ou la perte cumulé est transféré dans le résultat net. La Société n'a aucun actif financier comme étant disponible à la vente.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif et ne sont pas détenus à des fins de transaction ni disponibles à la vente. Ces actifs sont initialement comptabilisés à la juste valeur, et ensuite évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La trésorerie et les équivalents de trésorerie et les autres débiteurs sont classés comme prêts et créances.

Actifs financiers à la JVBRN

Les actifs financiers désignés comme étant à la JVBRN comprennent les actifs financiers détenus par la Société à des fins de prise de bénéfices à court terme, les dérivés qui ne se trouvent pas dans une relation de couverture admissible ainsi que les actifs volontairement classés dans cette catégorie, sous réserve de la satisfaction de certains critères. Ces actifs financiers sont évalués à la juste valeur, et tout profit ou toute perte qui en résulte est comptabilisé en résultat net. Les dépôts à terme réservés à la prospection et à l'évaluation sont classés comme actif financier à la JVBRN.

Autres passifs

Les autres passifs sont comptabilisés initialement à la juste valeur diminuée des coûts de transaction directement imputables. Ils sont ensuite évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif et comprennent tous les passifs financiers autres que les instruments dérivés. Les créiteurs et charges à payer et le dû à une société liée sont classés comme autres passifs.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction liés aux actifs financiers à la JVBRN net sont passés en charge au moment où ils sont engagés. Les coûts de transaction liés aux actifs financiers disponibles à la vente, aux placements détenus jusqu'à échéance et aux prêts et créances sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif et les coûts de transaction liés aux autres passifs sont comptabilisés en diminution de la valeur comptable du passif. Ils sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Méthode du taux d'intérêt effectif

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un actif ou d'un passif financier et d'affectation des produits d'intérêts ou des charges d'intérêts au cours de la période concernée. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les flux de trésorerie futurs estimatifs (y compris les coûts de transaction) sur la durée de vie prévue de l'actif ou du passif financier ou, si cela est approprié, sur une période plus courte.

Provisions et passifs éventuels

Les provisions sont comptabilisées lorsque les obligations actuelles, résultant d'un événement passé, se traduiront par une sortie probable de ressources représentatives d'avantages économiques de la Société et que les montants peuvent être estimés de manière fiable. L'échéance ou le montant de la sortie peuvent être incertains. L'évaluation des provisions correspond aux dépenses estimées nécessaires à l'extinction de l'obligation actuelle, en fonction des éléments probants les plus fiables disponibles à la date de présentation de l'information financière, incluant les risques et les incertitudes liés à l'obligation actuelle. Les provisions sont actualisées lorsque la valeur temps de l'argent est significative.

Les activités de la Société sont régies par des lois et règlements gouvernementaux concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement identifiables, qu'il s'agisse des montants, de l'échéance ou de l'impact. À la date de présentation de l'information financière, la direction estime que la Société exerce ses activités en conformité avec les lois et règlements présentement en vigueur. Les coûts actuellement engagés pour la remise en état des sites sont présentement négligeables. Lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale seront démontrées, une provision pour restauration, et une augmentation des actifs de prospection et d'évaluation qui en sera la contrepartie, seront comptabilisées.

Lorsqu'une sortie possible de ressources représentatives d'avantages économiques résultant d'une obligation actuelle est considérée comme étant improbable ou de probabilité faible, aucun passif n'est comptabilisé à moins qu'il n'ait été repris à l'occasion d'un regroupement d'entreprises.

Les provisions sont revues à chaque date de présentation de l'information financière et ajustées pour refléter les meilleures estimations actuelles à cette date. Il n'y a aucune provision comptabilisée au 30 avril 2014 ni au 30 avril 2013.

Rémunération et paiements fondés sur des actions

La Société comptabilise la charge de rémunération à base d'actions sur la période d'acquisition des droits aux options d'achat d'actions. Les options d'achat d'actions octroyées aux employés et aux administrateurs et le coût des services reçus en contrepartie sont évalués et constatés sur la base de la juste valeur en utilisant le modèle d'évaluation d'options Black-Scholes.

Transactions dont le paiement est fondé sur des actions réglées en instruments de capitaux propres

Pour les transactions avec les parties autres que des membres du personnel, la Société évalue les biens ou les services reçus et l'augmentation de capitaux propres qui en est la contrepartie, directement, à la juste valeur des biens ou services reçus, sauf si cette juste valeur ne peut être estimée de façon fiable. Lorsque la Société ne peut estimer de façon fiable la juste valeur des biens ou des services reçus, elle évalue la valeur et l'augmentation des capitaux propres qui en est la contrepartie, indirectement, par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués.

Actions accréditatives

La Société considère qu'une émission d'actions accréditatives constitue en substance une émission d'actions ordinaires et la vente d'un droit à des déductions fiscales. La vente du droit aux déductions fiscales est évaluée au moyen de la méthode des valeurs résiduelles. Au moment où les actions accréditatives sont émises, la vente de déductions fiscales est différée et présentée comme autre passif dans l'état de la situation financière. Lorsque les dépenses admissibles sont engagées (dans la mesure où il y a l'intention d'y renoncer), la vente de déductions fiscales est comptabilisée en résultat comme une réduction des impôts différés et un passif d'impôt différé est comptabilisé pour les écarts temporaires imposables qui proviennent de la différence entre la valeur comptable des dépenses admissibles capitalisées à titre d'actif dans l'état de la situation financière et la valeur fiscale de ces dépenses.

Bons de souscription

Dans le cadre de financements, la Société peut octroyer des bons de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur de souscrire à une action à un prix fixé lors de l'octroi pendant une période de temps donnée. Les produits des émissions d'unités sont répartis aux actions et aux bons de souscription au moyen de la méthode des justes valeurs relatives. La Société utilise le modèle d'évaluation Black-Scholes pour calculer la juste valeur des bons de souscription émis.

Frais d'émission d'actions

Les frais d'émission d'actions sont comptabilisés en diminution du capital-social de la Société.

Perte par action de base et diluée

La perte de base par action est calculée selon la moyenne pondérée des actions en circulation durant l'exercice. La perte par action diluée, calculée selon la méthode du rachat d'actions, est égale à la perte de base par action en raison de l'effet anti-dilutif des options d'achat d'actions et des bons de souscription.

Constatation des revenus

Les revenus d'intérêts sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Ils sont comptabilisés en fonction du nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice.

Conventions d'options sur des propriétés minières

Les options sur des intérêts dans des propriétés minières acquises par la Société sont comptabilisées à la valeur de la considération monétaire déboursée, y compris tout autre avantage économique cédé, mais excluant l'engagement de dépenses futures. Puisque l'engagement des dépenses futures ne répond pas à la définition d'un passif, il n'est pas comptabilisé. Les dépenses sont comptabilisées uniquement lorsqu'elles sont engagées par la Société.

Lorsque la Société cède des intérêts dans ses propriétés minières, elle utilise la valeur comptable de la propriété avant la vente de l'option comme valeur comptable de la portion de la propriété conservée, et crédite toute considération monétaire reçue ainsi que la juste valeur d'autres actifs financiers à l'encontre de la valeur comptable de cette portion (avec tout excédent comptabilisé comme un gain en résultat).

Redevances sur les produits nets de fonderie

Les redevances sur les produits nets de fonderie ne sont généralement pas comptabilisées au moment de l'acquisition d'une propriété minière puisqu'elles sont considérées comme étant un passif éventuel. Les redevances ne sont comptabilisées que lorsqu'elles sont probables et qu'elles peuvent être évaluées avec une fiabilité suffisante.

Impôts sur le résultat et impôts différés

Un impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et les montants utilisés à des fins fiscales à l'exception d'un impôt différé généré par la comptabilisation initiale d'un goodwill ou par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans le cadre d'une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, au moment de la transaction, n'affecte ni le résultat comptable, ni le résultat imposable.

L'impôt différé est évalué selon les taux d'impôt dont on attend l'application aux différences temporelles lorsque celles-ci s'inverseront, en fonction des lois adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture de présentation de l'information financière et qui, selon ce qu'il est à prévoir, s'appliqueront au résultat imposable des exercices au cours desquels ces écarts temporels sont censés être recouverts ou réglés. L'incidence d'une modification des taux d'imposition sur les actifs et les passifs d'impôts différés est constatée dans le résultat de l'exercice qui comprend la date d'entrée en vigueur de la modification. La Société établit une provision pour moins-value à l'égard des actifs d'impôts différés si, selon les renseignements disponibles, il est probable qu'une partie ou la totalité des actifs d'impôts différés ne sera pas matérialisée.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé au titre des pertes fiscales et crédits d'impôt inutilisés ainsi qu'au titre des différences temporelles déductibles, dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs auxquels ces éléments pourront être imputés. À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société réestime les actifs d'impôts différés non comptabilisés. Le cas échéant, la Société comptabilise un actif d'impôt différé qui ne l'avait pas été antérieurement dans la mesure où il est devenu probable qu'un bénéfice imposable futur permettra de recouvrer l'actif d'impôts différés.

Informations sectorielles

La Société exerce actuellement ses activités dans un seul secteur, soit l'acquisition et l'exploration de propriétés minières. Toutes les activités de la Société sont menées au Canada.

Jugements, estimations et hypothèses comptables significatifs

L'établissement d'états financiers conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions.

Sources d'incertitude relative aux estimations

Dépréciation d'actifs de prospection et d'évaluation

Les actifs de prospection et d'évaluation doivent être soumis à un test de dépréciation lorsque les faits et circonstances suggèrent que leur valeur comptable peut excéder leur valeur recouvrable. Lorsque les faits et les circonstances suggèrent que la valeur comptable excède la valeur recouvrable, la Société doit évaluer, présenter et fournir des informations sur toute perte de valeur qui pourrait en résulter. Les indices de dépréciation de même que l'évaluation de la valeur recouvrable des actifs de prospection et d'évaluation nécessitent une part significative de jugement. La direction prend en compte divers facteurs, notamment, sans s'y limiter, les ressources financières et humaines disponibles, les budgets d'exploration prévus, l'importance et les résultats des travaux antérieurement

effectués, les tendances de l'industrie et de l'économie et le prix des substances minérales.

À la suite des analyses effectuées au cours de l'exercice 2014, la Société a déprécié des actifs de prospection et d'évaluation pour un montant de 5 992 094 \$ et ce, afin de refléter l'orientation de la Société de consacrer ses ressources financières sur d'autres projets miniers plus prioritaires.

Rémunération et paiements fondés sur des actions

La juste valeur d'une option d'achat d'actions octroyée aux membres du personnel est établie au moyen du modèle d'évaluation Black-Scholes qui prend en compte le prix d'exercice et la durée prévue de l'option, le cours actuel de l'action sous-jacente, sa volatilité prévue, les dividendes prévus sur l'action et le taux courant d'intérêt sans risque pour la durée prévue de l'option. Les données d'entrées pour le calcul de la juste valeur comportent des estimations visant à aboutir à une approximation qui serait probablement reflétée dans un cours ou dans un prix d'échange négocié de l'option.

OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Les activités de la Société sont exposées à divers risques financiers : le risque de marché, le risque de crédit et le risque de liquidités.

Risque de marché

Juste valeur

La juste valeur estimative est établie à la date de l'état de la situation financière en fonction de l'information pertinente sur le marché et d'autres renseignements sur les instruments financiers. La juste valeur de la trésorerie et équivalents de trésorerie, de l'encaisse en fidéicommiss, des autres débiteurs, de l'encaisse et dépôts à terme réservés à la prospection et à l'évaluation, du dû à une société liée ainsi que des crédettes et charges à payer correspond approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

Hiérarchie des évaluations à la juste valeur

La trésorerie et équivalents de trésorerie, l'encaisse en fidéicommiss et l'encaisse et dépôts à terme réservés à la prospection et à l'évaluation sont évalués à la juste valeur et ils sont catégorisés de niveau 2. Leur évaluation est basée sur des techniques d'évaluation fondées sur des données autres que les prix cotés sur des marchés actifs qui sont observables directement ou indirectement.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. À l'exception des dépôts à terme, les instruments financiers de la Société ne portent pas intérêt. Puisque le taux d'intérêt sur les dépôts à terme est fixe (0,8 % et 1,3 %), le risque de perte provenant d'une fluctuation des taux d'intérêt sur le marché est donc minime. Cependant, les taux d'intérêt fixes exposent la Société à une variation de la juste valeur de ces actifs financiers advenant une variation des taux d'intérêt. La Société est d'avis qu'une fluctuation de 0,5 % des taux d'intérêt est raisonnablement possible. Cela aurait un effet d'environ 760 \$ sur les dépôts à terme.

Risque de change

Au cours de l'exercice, la Société a encouru des frais administratifs en dollars américains (161 407 \$), en Euro (75 214 \$) et en francs suisse (13 703 \$). Par conséquent, certains actifs, passifs et charges sont exposés aux fluctuations des devises. Au 30 avril 2014 et au 30 avril 2013, la Société n'a aucun montant à l'état de la situation financière provenant de transactions en devises américaines, en Euro et en francs suisse. La Société considère qu'une fluctuation du taux de change de l'ordre de 5 % est raisonnablement possible. Cela aurait un effet d'environ 12 500 \$ sur la perte nette de l'exercice.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. La trésorerie et équivalents de trésorerie, l'encaisse en fidéicommiss, les dépôts à terme réservés à la prospection et à l'évaluation et les autres débiteurs sont les principaux instruments financiers de la Société potentiellement assujettis au risque de crédit. Le risque de crédit sur la trésorerie et équivalents de trésorerie et les dépôts à terme réservés à la prospection et à l'évaluation est limité puisque les

parties contractantes sont des institutions financières ayant des cotes de crédit élevées attribuées par des agences de crédit internationales. Par conséquent, la Société ne s'attend pas à ce que les contreparties manquent à leurs obligations. La Société est sujette à une concentration de crédit étant donné que deux dépôts à terme sont détenus par deux institutions financières. Le risque de crédit sur l'encaisse en fidéicommiss est faible. La valeur comptable de la trésorerie et équivalents de trésorerie, de l'encaisse en fidéicommiss, des dépôts à terme réservés à la prospection et à l'évaluation représente l'exposition maximale de la Société face au risque de crédit et il n'y a eu aucune variation significative du risque de crédit depuis le dernier exercice.

Risque de liquidités

Le risque de liquidités est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant d'encaisse et à s'assurer que la Société dispose de sources de financement suffisantes. La Société établit des prévisions budgétaires afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour rencontrer ses obligations. Au 30 avril 2014, les liquidités dont dispose la Société s'élèvent à 152 123 \$ et son fonds de roulement s'élève à environ 132 000 \$. Ces engagements statutaires relatifs à des financements accreditifs se chiffrent à 879 890 \$. Afin de pouvoir continuer ses opérations, la Société aura à trouver du financement supplémentaire et malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir. Il subsiste actuellement un risque que la Société soit dans l'incapacité à trouver du financement même si la direction est d'avis qu'elle pourra réaliser le financement nécessaire pour faire face à ses engagements futurs. En tenant compte du non-respect de certaines conventions d'actions accreditives et compte tenu de l'effet négatif de ceux-ci, le risque est élevé que la direction rencontre des difficultés à réunir les sommes nécessaires à ses projets futurs.

FACTEURS DE RISQUE

Risques liés à l'exploration

L'exploration minière comporte un degré de risque élevé. Peu de propriétés explorées sont mises en production. Des formations rocheuses inhabituelles ou imprévues, des incendies, des pannes de courant, des conflits de travail, des inondations, des explosions, des éboulements, des glissements de terrain et la difficulté d'obtenir de la main-d'œuvre qualifiée, de la machinerie ou de l'équipement approprié ou adéquat sont d'autres risques que comporte l'exécution des programmes d'exploration. Les facteurs économiques liés à la mise en valeur de propriétés de ressources sont tributaires de nombreux facteurs, dont le coût d'exploitation, les variations de la matière extraite, la fluctuation des marchés des métaux, le coût de l'équipement de traitement et d'autres facteurs comme les réclamations des autochtones, la réglementation gouvernementale, notamment la réglementation portant sur les redevances, la production autorisée, l'importation et l'exportation de ressources naturelles et la protection de l'environnement. Selon le prix des ressources naturelles produites, la Société peut déterminer qu'il n'est pas opportun d'entreprendre ou de poursuivre la production commerciale. Il n'y a aucune certitude que les dépenses que la Société engagera dans l'exploration de ses propriétés minières donneront lieu à des découvertes de quantités commerciales de minerai. La plupart des projets d'exploration ne débouchent pas sur la découverte de gisements de minerai commercialement exploitables.

Réglementation environnementale et autre réglementation

La législation, les règlements et les mesures actuels et futurs en matière d'environnement pourraient entraîner des frais, des dépenses en immobilisations, des restrictions et des retards additionnels dans les activités de la Société dont on ne peut prévoir l'étendue. Les exigences de la réglementation et les normes environnementales font l'objet d'une évaluation constante et peuvent être haussées considérablement, ce qui pourrait nuire sérieusement à l'entreprise de la Société ou à son aptitude à mettre ses propriétés en valeur d'une façon économique. Avant que la production ne puisse débiter sur une propriété, la Société devra obtenir les approbations des autorités de réglementation et les approbations environnementales, et rien ne saurait garantir que ces approbations seront obtenues ou qu'elles le seront à temps. Le coût des changements dans la réglementation gouvernementale peut également réduire la rentabilité de l'exploitation ou empêcher entièrement la mise en valeur économique d'une propriété.

Risques liés au financement et à la mise en valeur

La mise en valeur des propriétés de la Société dépend donc de son aptitude à obtenir le financement additionnel nécessaire. Rien ne saurait garantir qu'elle réussira à obtenir le financement requis. De plus, la mise en production de propriétés de ressources dépendra de l'utilisation des services d'un personnel expérimenté ou encore de la conclusion d'ententes avec d'autres grandes sociétés de ressources qui peuvent fournir cette expertise.

Cours des ressources

Des facteurs indépendants de la volonté de la Société peuvent influencer sur la qualité marchande de l'or ou de tous autres minéraux découverts. Les cours des ressources ont fluctué considérablement, particulièrement durant les dernières années. Les répercussions de ces facteurs ne peuvent être prévues avec précision.

Risques non assurés

La Société peut devenir assujettie à la responsabilité découlant des éboulements, de la pollution ou d'autres risques contre lesquels elle ne peut s'assurer ou choisit de ne pas le faire en raison du coût élevé des primes ou pour d'autres motifs. Le paiement de ces responsabilités diminuerait ou pourrait éliminer les fonds disponibles pour les activités d'exploration et d'extraction.

Fiscalité

Aucune assurance ne peut être donnée à l'effet que l'Agence du Revenu du Canada et le Ministère du revenu du Québec soient d'accord avec la qualification des dépenses de la Société au titre de dépenses canadiennes d'exploration.

Dépendance d'un personnel clé

Le développement de la Société est et continuera d'être dépendant de son habilité à attirer et retenir un personnel de gestion et d'exploration minière compétent. La Société fait face à la concurrence d'autres sociétés minières.

Conflit d'intérêts

Certains administrateurs de la Société sont aussi administrateurs, dirigeants ou actionnaires d'autres Sociétés qui sont aussi engagées dans l'acquisition, le développement et l'exploitation de ressources naturelles. De telles associations peuvent provoquer des conflits d'intérêts de temps en temps. Les administrateurs de la Société sont requis par la loi d'agir honnêtement et de bonne foi au meilleur intérêt de la Société et de dévoiler tout intérêt qu'ils puissent avoir dans tout projet ou opportunité de la Société. Si un conflit d'intérêts survient à une réunion du conseil d'administration, tout administrateur en conflit dévoilera son intérêt et s'abstiendra de voter sur ce point.

Contrôle et procédures de divulgation de l'information

Le président et le chef de la direction financière sont responsables de l'établissement et du maintien des contrôles et des procédures de divulgation de l'information de la Société au sens du Règlement 52-109. Ces contrôles et procédures ont été évalués au 30 avril 2014 et il a été conclu qu'ils étaient adéquats et efficaces.

Contrôles internes à l'égard de l'information financière

Le président et le chef de la direction financière sont responsables de l'établissement et du maintien des contrôles et des procédures de divulgation de l'information de la Société au sens du Règlement 52-109. Ces contrôles et procédures ont été évalués au 30 avril 2014 et il a été conclu qu'ils étaient adéquats et efficaces.

INFORMATIONS ADDITIONNELLES POUR LES ÉMETTEURS ÉMERGENTS N'AYANT PAS DE REVENU SIGNIFICATIF

La Société fournit l'information sur les frais de prospection et d'évaluation dans la note 6 de ses états financiers annuels audités clos le 30 avril 2014.

La Société n'a aucune dépense de recherche et développement.

La Société n'a pas de frais reportés autres que les propriétés minières et les frais d'exploration reportés.

DONNÉES SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

Au 30 avril 2014, le capital-social de la Société se composait de 44 421 072 actions ordinaires et à la date du rapport de gestion, le capital-social se compose de 47 215 834 actions ordinaires émises et en circulation.

Options

La Société a un régime d'options d'achat d'actions à l'intention de ses dirigeants, consultants et administrateurs. Au 28 août 2014, le détail des options d'achat est comme suit :

Nombre	Prix de levé	Expiration
530 000	4,60 \$	28-01-2015
340 000	2,50 \$	24-12-2015
310 000	1,50 \$	20-12-2016
100 000	0,50 \$	02-07-2018
1 800 000	0,50 \$	16-08-2018
<u>1 875 000</u>	0,08 \$	08-08-2019
4 955 000		

En novembre 2013, la Société a regroupé ses actions à raison d'une nouvelle action pour chaque cinq actions d'émissions. Les chiffres comparatifs ont été modifiés pour tenir compte de ce regroupement.

Bons de souscription

Au 28 août 2014, les bons de souscription en circulation se détaillent comme suit :

Nombre	Prix de levé	Expiration
666 667	1,15 \$	17-12-2014
850 000 ⁽¹⁾	1,15 \$	20-12-2014
2 400 000 ⁽²⁾	0,075\$	19-02-2016
1 363 636	0,15 \$	24-12-2015
<u>1 299 881</u>	0,10 \$	05-05-2015
6 580 184		

En novembre 2013, la Société a regroupé ses actions à raison d'une nouvelle action pour chaque cinq actions d'émissions. Les chiffres comparatifs ont été modifiés pour tenir compte de ce regroupement.

- (1) Si le cours boursier se négocie à une moyenne de 2,00 \$ pendant une période de 20 jours consécutifs de bourse, 850 000 de ces bons de souscription devront être exercés dans les 20 jours suivant un communiqué de presse émis par la Société, sinon ils seront annulés.
- (2) Si le cours de clôture des actions de la Société est plus de 0,10 \$ pour une période de dix jours de transaction consécutifs, les détenteurs des bons auront 30 jours pour exercer leurs bons. À la fin de cette période de trente jours, les bons expireront.

Options émises aux courtiers et à des intervenants

Au 28 août 2014, les options émises aux courtiers se détaillent comme suit :

Nombre	Prix de levé	Expiration
144 500	0,75 \$	20-12-2014
<u>160 000</u>	0,50 \$	19-02-2016
304 500		

En novembre 2013, la Société a regroupé ses actions à raison d'une nouvelle action pour chaque cinq actions d'émissions. Les chiffres comparatifs ont été modifiés pour tenir compte de ce regroupement.

STRATÉGIES ET PERSPECTIVES

La Société continue de mettre ses principaux efforts pour trouver des propriétés de haute qualité dans la ceinture de roche verte de l'Abitibi. C'est l'une des plus grosses ceintures de roches vertes au monde ayant produit plus que 180 000 000 oz d'or et plus de 450 000 000 tonne de minerai Cu-Zn. Nous croyons qu'il y a encore plusieurs « éléphants » à découvrir dans la ceinture de roches vertes de l'Abitibi.

Au printemps 2013, la Société a acquis une propriété de cuivre et de sulfures massifs située dans le camp minier de Bathurst au Nouveau-Brunswick qui démontre beaucoup de potentiel. Même si notre portefeuille de propriétés est impressionnant, nous considérons cette acquisition comme une bonne opportunité pour Explor d'ajouter à son portefeuille un projet à un stade d'exploration avancé. La rampe qui est présente sur la propriété est un élément important qui pourrait accélérer la mise en valeur de cette propriété de cuivre et de sulfures massifs volcaniques. En avril 2014, Explor a signé une lettre d'intention avec Ressources Brunswick inc. (« Brunswick ») octroyant à Brunswick l'option d'acquérir la propriété Chester. Cette lettre d'intention a été modifiée le 20 juin 2014.

Même si la propriété Chester est un projet intéressant, la situation financière actuelle de la Société rend difficile de la développer à son plein potentiel. Puisque la propriété principale d'Explor est la propriété Timmins Porcupine West et qu'avec le marché actuel, il a été difficile de trouver des financements au cours des deux dernières années, le conseil d'administration d'Explor a décidé qu'il serait bénéfique pour Explor de vendre la propriété Chester. Explor a encore deux paiements de 50 000 \$ qui restent à l'entente originale d'acquisition et la Société n'a pas les liquidités nécessaires pour verser ces montants à ce moment-ci. Ces paiements seront assumés par Brunswick si l'option est approuvée par les actionnaires désintéressés des deux compagnies. Brunswick versera 40 000 \$ à Explor, émettra 5 000 000 actions ordinaires à Explor, paiera le 100 000 \$ résiduel restant sur l'entente d'option originale et fera des travaux d'exploration pour un montant de 500 000 \$ au cours d'une période de trois ans. Le conseil d'administration croit que vendre la propriété Chester à ce moment-ci est la meilleure option pour la Société parce qu'Explor n'a pas les liquidités nécessaires pour verser les montants résiduels dus au vendeur et pour faire des travaux d'exploration sur la propriété. Si la Société ne peut pas verser les montants résiduels au vendeur, la propriété devra être retournée à son ancien propriétaire. Les actions qu'Explor recevra de Brunswick seront vendues afin de financer les programmes d'exploration de la Société.

La Société a décidé de concentrer ses efforts sur l'exploration de la propriété aurifère Timmins Porcupine West. Le succès constant de Lake Shore Gold Corp. dans le camp minier de Timmins Ouest et l'intersection de 12,75 g/tonne sur un intervalle de 83,40 mètres (0,37 oz/t sur un intervalle de 273,55 pieds) par West Timmins Mining Inc. (WTM) sur leur propriété en 2009, (Communiqué de presse de WTM du 24 juin 2009) ont incité Explor à acquérir la propriété Timmins Porcupine West (« TPW ») en juillet 2009. Au cours des années précédentes, nous avons ajouté des claims à cette propriété. La propriété TPW a une superficie totale de 3 200 hectares, adjacents à la propriété West Timmins Mining de Lakeshore. Un autre voisin situé à l'ouest de TPW, Metal Creek Resources (« MEK ») a récemment annoncé une intersection de 210,19 g/t Au sur 12,53 m, ce qui est très encourageant. (Communiqué de presse de MEK du 22 mai 2013). Explor a complété un modèle en 3D sur la propriété et des cibles profondes très intéressantes ont été définies.

La Société a complété 119 sondages jusqu'à maintenant et quelques 65 forages en coin « wedges » à partir des sondages principaux. Certaines des cibles profondes recoupées comprennent le sondage #12-62W1 qui comprenait **14,7 mètres à 6,70 g/t Au** et le sondage #12-73W5 qui comprenait **33,5 mètres à 7,65 g/t Au**. Le forage, la diagraphie et l'analyse des carottes ont débuté à l'automne 2009 et se poursuivent actuellement. Depuis l'acquisition de cette propriété vers la fin de juillet 2009, la Société a confirmé le modèle structurel et a réalisé un rapport technique initial conforme au Règlement 43-101 sur la propriété et a effectué trois mises à jour des ressources minérales. Une nouvelle mise à jour des ressources minérales a été publiée le 27 août 2013 et un rapport technique supportant cette nouvelle estimation a été déposé sur SEDAR le 29 août 2013. Cette nouvelle estimation consiste en :

Les ressources minérales à ciel ouvert à une teneur de coupure de 0,30 g/t Au sont les suivantes :

Indiquées :	213 000 oz (4 283 000 tonnes à 1,55 g/t Au)
Présumées :	77 000 oz (1 140 000 tonnes à 2,09 g/t Au)

Les ressources minérales souterraines à une teneur de coupure de 1,70 g/t Au sont les suivantes :

Indiquées : 396 000 oz (4 420 000 tonnes à 2,79 g/t Au)
Présumées : 393 000 oz (5 185 000 tonnes à 2,36 g/t Au)

Il est à noter que les ressources indiquées pour la fosse à ciel ouvert ont augmenté de 74 000 oz à 213 000 oz et que les ressources indiquées souterraines ont augmenté de 224 000 oz à 396 000 oz. La conversion des onces présumées en onces indiquées est importante pour rapprocher la Société du stade lui permettant d'effectuer une étude économique préliminaire sur la propriété. La Société envisage de nombreux scénarios afin d'accélérer le développement de la propriété TPW. L'effondrement actuel des marchés a rendu plus difficile la découverte d'opportunités de financements mais Explor croit en la valeur du projet TPW et reste engagée à l'explorer et à le développer éventuellement. Une nouvelle ressource exploitable à ciel ouvert a été définie en plus de la ressource souterraine dans la dernière mise à jour des ressources minérales, telle qu'énoncée dans le communiqué de presse du 16 avril 2013 et du 27 août 2013. Ceci est une bonne nouvelle pour la Société puisque ceci confirme et convertit une portion importante des onces présumées en onces indiquées. La structure minéralisée a une longueur horizontale de plus de 2 000 mètres et elle est ouverte des deux côtés et en profondeur, avec un potentiel d'augmenter de façon importante la ressource par des forages au diamant additionnels. Du forage additionnel et par conséquent une augmentation de la ressource pourraient possiblement accélérer le développement de la propriété TPW. Cependant, l'état actuel du marché fait qu'il est difficile de trouver des fonds actuellement et à cause de cette raison, la Société a dû réduire ses activités d'exploration cette année. Le conseil d'administration étudie certaines stratégies de financement alternatives, telles qu'un prêt sous forme de débenture ou la vente de certains actifs afin d'aider à financer la Société.

La Société a annoncé le 17 septembre 2013, son intention de procéder avec un regroupement d'actions sur la base de 5 actions ordinaires existantes pour une nouvelle action ordinaire. Les actionnaires de la Société ont approuvé le regroupement lors de la dernière assemblée annuelle et extraordinaire tenue le 22 octobre 2013 et le regroupement a été mis en place le 14 novembre 2013.

En mars 2014, la Société a participé à la conférence sur les prospecteurs et développeurs (PDAC) à Toronto. Il y avait beaucoup de monde au PDAC et l'état d'esprit des personnes présentes était optimiste que le marché était en train de se replacer. Le prix de l'or semble monter lentement de façon positive. Plusieurs compagnies majeures ont été contactées afin de déterminer leur intérêt dans une co-entreprise potentielle avec Ressources Explor pour nos projets les plus avancés. Explor a également annoncé récemment que M. Rodrigue Tremblay a remplacé M. Jacques Frigon comme chef des finances de la Société, suite à la retraite et à la démission de M. Frigon.

Le marché actuel semble se replacer lentement. Ceci est démontré par les demandes que nous avons récemment reçues des investisseurs de leur intérêt pour le secteur des juniors. La Société continue d'évaluer et d'étudier des propriétés dans la ceinture de roches vertes de l'Abitibi lorsqu'elles seront disponibles afin d'accroître la valeur de l'actionnariat. Au cours des prochains mois, nous allons concentrer nos efforts sur les programmes d'exploration que nous avons en place.

INFORMATION ADDITIONNELLE ET DIVULGATION CONTINUE

Ce rapport de gestion annuel a été préparé en date du 28 août 2014. La Société divulgue régulièrement de l'information additionnelle par le dépôt de communiqués de presse, d'états financiers et de rapports de gestion intermédiaires sur le site internet de SEDAR (www.sedar.com) ou sur le site internet de la Société (www.explorresources.com).

ATTESTATION

Ce rapport de gestion est approuvé par le conseil d'administration.

(s) Christian Dupont _____

Christian Dupont

Le 28 août 2014